

# rtsr

Radio  
Télévision  
Suisse  
Romande



**RTSR**

AV. DU TEMPLE 40 — CP 78

CH-1010 LAUSANNE

SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH

TÉL. +41 (0)58 236 69 75

WWW.RTSR.CH

# Sommaire

## PREMIER CHAPITRE

### SERVICE PUBLIC

<b>1. RAPPORT DU PRÉSIDENT RTSR</b>	<b>04</b>
<b>2. RAPPORTS DES SRT</b>	<b>06</b>
Berne	06
Fribourg	08
Genève	11
Jura	14
Neuchâtel	16
Valais	18
Vaud	21
<b>3. COMPTES RTSR</b>	<b>24</b>

## DEUXIÈME CHAPITRE

### QUALITÉ

<b>4. RAPPORT DU CONSEIL DU PUBLIC</b>	<b>30</b>
<b>5. RAPPORT DE L'ORGANE DE MÉDIATION</b>	<b>32</b>
<b>6. RAPPORTS DE LA RTS SUR LA QUALITÉ ET LA RÉALISATION DU MANDAT DE SERVICE PUBLIC</b>	<b>50</b>
<b>7. RAPPORT DU COMITÉ RÉGIONAL EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ET DE QUALITÉ</b>	<b>56</b>

### ANNEXES

Membres (Conseil régional, Comité régional, Conseil du public, Organe de médiation)	59
Organigramme	63

PREMIER CHAPITRE **SERVICE PUBLIC**

# 1. Rapport du président RTSR

## Bref résumé des activités 2018

La campagne contre l'initiative «No Billag» a marqué le 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Tant les SRT que les membres des organes RTSR se sont engagés de manière importante pour que cette initiative soit rejetée. Les SRT ont été impliquées dans les comités cantonaux, la RTSR dans le comité romand contre l'initiative. De nombreux stands d'information ont été tenus dans les villes romandes.

Pour expliquer les enjeux de cette campagne, le Président RTSR, le plus souvent accompagné d'une délégation RTSR/RTS, a rencontré entre la fin de 2017 et le début de 2018 tous les Gouvernements (in corpore ou en délégation) des cantons romands.

Des soirées ouvertes au public ont été organisées dans tous les cantons romands, permettant d'expliquer les enjeux de la votation. L'exposé, fait par un cadre de la RTSR ou de la RTS, était suivi d'une brève présentation du pacte de l'audiovisuel et de la projection de L'ordre divin, coproduit par la RTS, ou d'un autre film suisse. Ces soirées, qui ont remporté un beau succès, ont réuni jusqu'à plus de 300 personnes.

Grâce à l'engagement d'un nouveau collaborateur, les activités organisées pour nos membres ont pris un nouvel essor. Plus de 50 d'entre elles ont été mises sur pied à l'interne et se sont attachées à faire découvrir les coulisses de la RTS. Certaines ont permis de découvrir des métiers nouveaux ou méconnus (pilote de drone, réalisateur radio,...), d'autres d'assister à des tournages ou encore de rencontrer des professionnels. Dans la mesure du possible, les horaires prévus pour ces rencontres permettent désormais à des personnes actives d'y participer.

La page Facebook (FB) de la RTSR a pris de l'ampleur et un groupe FB Conseil du public (CP) a été créé, permettant à chacun de s'intéresser aux activités du CP et de donner son avis sur les émissions examinées. On constate avec plaisir que près des trois quarts de nos membres disposent maintenant d'une adresse électronique, ce qui nous permet d'intensifier notre communication, notamment par le biais de lettres d'information.

La 6<sup>ème</sup> édition du Prix des SRT a eu lieu à Genève, en collaboration avec la SRT Genève. Le Prix a récompensé cette année la nouvelle émission de RTS *Un Dans la tête de...*



**Jean-François ROTH**  
> Président de la RTSR

### Comité régional

Cette année, le Comité régional a tenu 7 séances ordinaires et un séminaire consacré à l'évolution transmédia de la culture, à la stratégie des contenus audio et à la stratégie digitale de la RTS.

Il a, entre autres, élaboré un règlement des indemnités des membres de l'Association RTSR. Ce règlement a été adopté par le Conseil régional le 21 novembre et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Lors d'une séance spéciale, le Comité régional a rencontré le Conseil d'administration de la SSR. Les discussions ont porté sur les conséquences de la votation sur l'initiative « No Billag » tant pour l'institution que pour l'entreprise.

Des délégations du Comité régional et de la RTS, menées par le Président RTSR, ont rencontré les Gouvernements des cantons du Valais et de Vaud.

### Quelques chiffres

51 activités ont été organisées par le secrétariat général RTSR, permettant à environ 800 membres des SRT de découvrir les coulisses de la RTS.

7 soirées ouvertes au public (une par canton romand), réunissant au total environ 1500 personnes, ont permis d'expliquer les enjeux de la votation sur l'initiative « No Billag ».

Une centaine d'offres culturelles ont été proposées à nos membres dans toute la Suisse romande.

Le fichier des membres des SRT comptait 3261 membres à fin 2017. Il en compte 3065 (-196) à fin 2018.

PREMIER CHAPITRE SERVICE PUBLIC

## 2. Rapports des SRT



**Pierre-Yves  
MOESCHLER**  
> SRT Berne



**Léon  
GURTNER**  
> SRT Fribourg



**Pierre-André  
BERGER**  
> SRT Genève



**Pierre  
CHÉTELAT**  
> SRT Jura



**Marc-Alain  
LANGEL**  
> SRT Neuchâtel



**Bernard  
ATTINGER**  
> SRT Valais



**Marc  
ORAN**  
> SRT Vaud

### SRT Berne

**Pierre-Yves Moeschler** | *Président SRT Berne*

L'Assemblée générale annuelle de la SRT Berne s'est tenue le 16 mai à l'aula du collège du Marché-Neuf, à Bienne. Sophie Revaz et Marilyn Bassin ont été nommées comme nouveaux membres du Comité, suite à la démission de Françoise Steiner et de Claude Landry. Thierry Murier accède aussi à cette fonction et reprendra les cordons de la bourse. Notre Comité est désormais au complet. Yves Seydoux remplacera Françoise Steiner au Conseil du public.

Dans l'année sous revue, la SRT Berne a convié ses membres et la population à sept manifestations. Les premières ont eu pour cadre la campagne d'opposition à l'initiative «No Billag», en commençant au cinéma et centre culturel Le Royal, à Tavannes, le 24 janvier, par la projection de *L'Ordre Divin*, de Petra Volpe, en présence de Izabela Rieben, productrice éditoriale à l'Unité Fiction de la RTS. Ainsi, les personnes présentes, en appréciant ce film passionnant, ont également pu se rendre compte de l'impact de la SSR sur le paysage cinématographique suisse. Cela a également été le cas le 8 février, à La Neuveville, avec la projection du documentaire qu'Adrien Bordone et Bastien Boesiger ont consacré à de jeunes adultes en recherche d'un avenir professionnel.

Le 5 février, une table ronde a été organisée en présence de représentants de la société civile: les arguments en défaveur de l'initiative «No Billag» ont été écrasants, tant l'importance du service public pour une région comme la nôtre est patente.

Le 21 février, la traditionnelle rencontre organisée conjointement avec la Chambre d'économie publique du Jura bernois a permis d'accueillir Pascal Crittin, directeur de la RTS, et Manuelle Pernoud, productrice et présentatrice de la très populaire émission *A Bon Entendeur*. Le premier a présenté les défis de la radio-télévision de service public, dans le climat politique précédant la votation sur l'initiative «No Billag». *A Bon entendeur* est justement une émission très appréciée, que seuls les médias du service public peuvent produire. L'information

sérieuse, vérifiée, aide les téléspectateurs et téléspectatrices à être des consommateurs et consommatrices averti-e-s. L'indépendance vis-à-vis des influences extérieures est garantie. La présence de Manuelle Pernoud et de Pascal Crittin a été très appréciée.

Ces activités ont été complétées par la participation active à une table ronde, à Bienne, en présence de la Conseillère fédérale Doris Leuthard et du Directeur général de la SSR Gilles Marchand, le 11 février.

Le clair rejet, le 4 mars 2018, de l'initiative «No Billag» a soulagé les membres de la SRT, satisfaits de constater que l'électorat bernois a rejeté ce texte à 75,1%, par rapport à une moyenne nationale de 71,6%. Le Jura bernois a atteint les 73%. La SRT Berne a tout lieu de se féliciter d'avoir été si active dans la campagne.

La seconde partie de l'année a été occupée à des thèmes tout aussi sérieux, mais dans une atmosphère plus détendue. Lors de l'Assemblée générale, nous avons accueilli Stéphanie Mérillat, vice-présidente du HC Bienne, et Joël Robert, rédacteur en chef adjoint des Sports à la RTS. Philippe Jeanneret a été accueilli à Tramelan, le 6 septembre, dans une collaboration avec le Centre interrégional de perfectionnement, qui a consacré une série de conférences au climat. Enfin, la SRT Berne a clos une année riche sur la crête de Chasseral, par un temps sublime, pour visiter l'antenne et déguster une fondue bien méritée.

### **Nombre de membres au 31 décembre 2018: 243**

#### **Membres du Comité au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

<b>Pierre-Yves Moeschler</b>	Président, Conseil régional, Conseil du public, Assemblée des délégués SSR
<b>Marilyne Bassin</b>	
<b>Hubert Droz</b>	
<b>Giovanna Munari Paronitti</b>	
<b>Thierry Murier</b>	Trésorier
<b>Sophie Revaz</b>	
<b>Michael Schlappach</b>	Vice-président, Conseil du public (suppléant)
<b>Daniel Schwab</b>	
<b>Yves Seydoux</b>	Conseil du public, Médiatic
<b>Svetlana Tadic</b>	
<b>Emanuela Tonasso</b>	
<b>Christian Vaquin</b>	



## SRT Fribourg

Léon Gurtner | *Président SRT Fribourg*

### Déroulement de l'Assemblée générale

L'AG 2018 s'est tenue au Musée Gutenberg, le jeudi 19 avril 2018, à 18h30. Convoquée plus tardivement dans l'année en raison des manifestations liées à la votation «No Billag», elle réunit une cinquantaine de personnes dans la salle de conférence sise sous les combles. Faire connaître et découvrir ce musée tout à fait particulier dédié à l'écriture et à la diffusion du savoir, situé au cœur de la vieille ville, était une belle opportunité à offrir aux membres de la SRT Fribourg.

L'Assemblée générale a été l'occasion de prendre congé de deux membres du Comité, à savoir Nicole Berger, vice-présidente et ancienne présidente, déléguée à l'AD SSR, et Claude Vaucher. Le Comité a étoffé son contingent d'une double manière: arrivée au Bureau de Christian Perrier, conseiller communal de Romont, déjà membre du Comité, et nomination au Comité de Stéphanie Bessone, habitant Fribourg, travaillant à la Confédération auprès de la Chancellerie fédérale. L'Assemblée a par ailleurs décidé de modifier la cotisation des couples en la fixant à CHF 40.– et non plus à 2 x CHF 25.–

### Activités du Comité

Le Comité s'est réuni en tout 5 fois durant l'année, hors AG et hors séances générales et séances tout public; chaque Comité a été généralement précédé d'une séance du Bureau. Fait exceptionnel: le Comité a siégé le dimanche après-midi 4 mars 2017, à 15h, jour de la votation nationale. Pour l'occasion, compte tenu des résultats réjouissants au niveau suisse et particulièrement pour le canton de Fribourg (77.6% d'opposition à l'initiative contre 71.6% en Suisse), il a sabré le champagne, séance tenante.

Une séance (septembre) s'est déroulée dans les locaux de Radio Fribourg. Dans le but de concrétiser une volonté d'améliorer les liens entre la SRT et les médias régionaux, la séance a été précédée d'une rencontre avec le directeur de Radio Fribourg, Thierry Savary.

Auparavant, en janvier et février, le Comité s'est fortement engagé dans la campagne «Non à No Billag» par différentes démarches: participation active du président au Comité fribourgeois de la campagne réuni sous la houlette du PDC et de Radio Fribourg, transmission des flyers et autres informations, lettres aux membres SRT, présence quasi hebdomadaire dans la presse par des lettres de lecteurs auprès du journal *La Liberté*, le tout faisant suite à une prise de position publique de la SRT Fribourg signée des membres du Comité.

Durant ses séances, le Comité a organisé les manifestations de l'année et pris connaissance de l'actualité concernant la RTS, la RTSR et la SSR. Dans ce sens, il a suivi avec attention les travaux des différents organes de la RTSR par le truchement de ses délégués : en priorité le Conseil du public et le Conseil régional. Il n'y a pas eu en 2018 d'émissions publiques de la RTS en terre fribourgeoise qui ont donné lieu à une rencontre avec le Comité. Plusieurs membres se sont déplacés à Lucerne pour le Forum national, le 27 septembre et à Genève pour la remise du Prix des SRT en novembre.

La nouvelle formule d'encaissement des cotisations et un nombre toujours croissant de membres atteignables par voie informatique facilitent grandement la gestion administrative.

#### Activités de l'Association

- 25 janvier 2018 : soirée conférence tenue à l'Ecole des Métiers, Fribourg, sur le thème : «La RTS et les réseaux sociaux» conduite par Nicolas Roulin, rédacteur en chef Actu multimédia accompagné d'un de ses collaborateurs. L'idée était de capter un plus jeune public, tant par le thème abordé que par le choix du lieu. Près de 80 personnes ont assisté avec intérêt à cette présentation fort bien menée.
- 6 février : projection en séance publique du film *L'Ordre divin* au cinéma Rex, annoncée dans la presse. Organisée par le secrétariat RTSR en collaboration avec la SRT-FR, cette projection a rencontré un magnifique succès : salle comble, soit plus de 280 personnes. Etant donné que de nombreuses personnes n'ont pas pu accéder à la salle, une nouvelle projection a été programmée le 27 février (peu avant le jour de votation de l'initiative «No Billag»).
- 19 avril : en prolongement de l'AG 2018, rencontre avec Pascal Crittin, Directeur général RTS qui, devant un public élargi (près de 70 personnes), a rappelé les enjeux du fonctionnement d'un média de service public en lien avec la thématique de la redevance et esquissé les grandes lignes de l'après «No Billag». Il a su captiver l'auditoire par son charisme et ses connaissances pointues. Signalons, pour la forme, qu'assistaient à cette présentation la Directrice de l'Office fédéral de la Culture, Isabelle Chassot et le Directeur fribourgeois de la Télé, Kurt Eicher.
- 18 septembre : la soirée prévue avec Bernard Genier (Alerte Bleue) a dû être reportée à l'année suivante.
- 23 octobre : projection en séance publique annoncée dans la presse du film *Les Dames* de Véronique Reymond et Stéphanie Chuat, au cinéma Rex. Organisée par la SRT-FR, cette projection a également rencontré un beau succès. Comme toujours, un apéritif était offert au terme de la projection, afin d'échanger sur le film, mais aussi sur le rôle des SRT et sur la RTS en général. L'intention est également de faire de nouveaux membres.

> **Suite rapport SRT Fribourg**

- 8 novembre: «Ce soir je dîne avec...» concept de soirée–repas–rencontre qui a permis aux membres inscrits non seulement de prendre une fondue conviviale à Châtel-St-Denis, mais aussi d'échanger avec les professionnels qui ont réservé la soirée. A savoir: Alexandre Barrelet, Eliane Chappuis, Ambroise Jolidon, Maude Richon, Nicolas Roulin, Jonas Schneiter, Marie-Laure Viola. Tous se sont exprimés à tour de rôle sur leur métier. Une soirée particulièrement chaleureuse, détendue, qui a permis des échanges de qualité, signes essentiels qui vont dans le sens de renforcer les liens des membres à leur SRT et à l'entreprise RTS!

**Bref bilan de l'année écoulée**

2018 fut une année qui a démarré sur les chapeaux de roue par la campagne «Non à No Billag». Le magnifique score obtenu a été ressenti comme un plébiscite encourageant pour la RTS. A cela, il convient d'ajouter plusieurs rencontres directes avec les professionnels de la RTS, direction générale, responsables de secteurs ou journalistes. Signalons enfin que le nombre de membres de la SRT s'est confirmé au-delà des 300 membres.

**Objectifs pour l'année prochaine**

- Maintenir la qualité du lien établi avec l'ensemble des membres, favoriser la participation à l'enregistrement d'émissions sur sol cantonal.
- Proposer rencontres et manifestations, notamment dans le domaine de l'actualité, moins traitée ces dernières années.
- Expliquer toujours et encore le rôle qui est le nôtre auprès du grand public
- Participer activement aux travaux des instances romandes et suisse et à la rédaction du Médiatic.

**Nombre de membres au 31 décembre 2018: 311**

**Membres du Comité au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Léon Gurtner	Président, Conseil régional, Conseil du public
Thomas Avanzi	Conseil du public
Stéphanie Bessone	
Gérald Berger-Loutan	Conseil du public, Médiatic
Ursula Colliard	
Nathalie Déchanez	
Michelle Eggertswyler	Secrétaire, Caissière, Conseil du public (suppléante)
Christian Perrier	Vice-président, membre du Bureau
Yves Sudan	Conseil régional
Marie-Hélène Zurkinden	

## SRT Genève

**Pierre-André Berger** | *Président SRT Genève*

Découvrir la RTS de l'intérieur. Intensifier les échanges avec les professionnels. Réunir les membres de la SRT autour d'événements à la fois festifs et intéressants. Voilà selon moi les trois clés qui ont permis à notre association de vivre une année intense et enrichissante à tous points de vue. Le point d'orgue fut évidemment la remise du Prix des SRT 2018 qui s'est déroulée au Théâtre de l'Espérance en présence notamment du Président du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève.

### Assemblée générale 2018

L'Assemblée générale s'est tenue le 17 avril 2018 à la salle Soutter de la RTS. Les soixante membres présents ont eu le plaisir d'accueillir et de nommer Mme Stéphanie Guidi en qualité de membre au sein du comité de l'association. La SRT se réjouit d'ores et déjà de cette nouvelle présence féminine qui vient équilibrer fort opportunément la composition de son organe exécutif. D'autre part, les comptes ainsi que les divers rapports ont été approuvés par l'Assemblée à l'unanimité. En deuxième partie, les membres ont eu à cœur d'écouter et de questionner Christophe Chaudet, directeur du département Actualité & Sports, et Darius Rochebin, journaliste, au sujet de l'actualité à la RTS. Comme de coutume, la réunion se termina autour d'un apéritif dînatoire. Ce moment convivial est toujours très apprécié des membres qui peuvent ainsi échanger et faire plus ample connaissance avec les nouveaux membres et les représentants de la RTS.

### Activités du Comité et du Bureau

Le Comité de la SRT Genève s'est réuni à cinq reprises durant l'année. Il s'est prononcé, entre autres, sur le choix et le contenu des manifestations organisées par l'association ainsi que sur l'élaboration du programme relatif au Prix des SRT 2018. Lors de chaque séance, les membres échangent notamment sur les activités déployées par les délégués de la SRT au sein des organes institutionnels de la RTSR, par exemple la Conférence des présidents des SRT, le Conseil régional, le Conseil du public, ou encore sur les contributions au Médiatic. Comme chaque année, le Comité fit des propositions dans le cadre de la présélection des nominés au Prix des SRT 2018. Par ailleurs, il sied de relever que plusieurs membres du Comité ont tenu à participer activement au Forum SSR à Lucerne ainsi qu'au Salon du livre de Genève, en assistant à l'émission radiophonique *Culture au point* de la RTS.

Concernant les activités du Bureau, lequel se compose du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier, je précise que cette délégation s'est réunie chaque début de mois pour gérer les affaires courantes, étudier les propositions et les choix du Comité, et finalement concrétiser les projets ayant trait aux manifestations et aux rencontres publiques.

> [Suite rapport SRT Genève](#)

## Temps forts et manifestations 2018

- **Soirée en compagnie de Jonas Schneider**

Le 20 mars, La SRT a fait salle comble pour accueillir une personnalité jeune et dynamique qui fait merveille sur les plateaux et à l'antenne de la RTS. Les membres ont eu à cœur de découvrir en direct ce visage désormais connu et reconnu de notre média public. Je salue pour ma part sa disponibilité, sa gentillesse et la parfaite maîtrise des nombreux sujets qui l'occupent au quotidien.

- **Accueil des nouveaux membres en présence de Gilles Marchand**

Le 21 août, dans le cadre enchanteur de la Cité du Temps au bord du Rhône, l'association a accueilli ses nouveaux membres autour d'un cocktail dînatoire. Afin de rendre la fête encore plus belle, la SRT a souhaité rendre un vibrant hommage au nouveau directeur de la SSR qui fut invité tout spécialement pour l'occasion. L'assemblée eut ainsi le privilège d'entendre Gilles Marchand au sujet de ses premiers pas en terre bernoise. Cet échange exclusif fut très apprécié par les nombreux invités.

- **Rencontre au sommet avec les correspondants étrangers de la RTS**

Le 17 septembre, la SRT genevoise, en partenariat avec le Club diplomatique de Genève, a manifestement réussi un joli coup en réunissant 7 correspondants étrangers de la RTS pour un échange exclusif dans les locaux de la tour RTS. Raymond Lorétan, président du Club diplomatique de Genève et ancien président de la SSR, nous fit l'insigne honneur d'animer la table ronde. Cette magnifique soirée a rencontré un franc succès.

Je tiens à remercier au passage MM. Chaudet et Schaller, respectivement directeur de l'Actualité et des Sports et responsable de l'actualité étrangère, qui ont permis à notre SRT d'organiser un tel événement.

- **Course surprise hors canton**

Comme le veut la tradition, la SRT genevoise a convié 50 de ses membres à participer à une excursion en autocar. Cette année, le choix s'est porté sur une visite du musée de la photographie à Vevey et la chocolaterie de Broc dans le canton de Fribourg. Le tout fut agrémenté d'un succulent repas et d'une dégustation de vins...genevois. Et oui, ce dernier petit crochet s'est déroulé fort judicieusement sur le chemin du retour.

- **Prix des SRT 2018**

Notre SRT a eu l'honneur et le privilège d'accueillir et de co-organiser le Prix des SRT 2018. C'est dans le magnifique Théâtre de l'Espérance que s'est tenue cette importante manifestation de l'année qui réunit les sept SRT cantonales, les organes de la RTSR et de la SSR, ainsi que des représentants de la RTS. Par ailleurs Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, a apporté les salutations des autorités du canton et n'a pas manqué de souligner le rôle central de la SSR dans notre pays et son réel apport dans le maintien de l'identité commune de tout un peuple, en cultivant notamment la diversité. Le soussigné, président du Comité de sélection du Prix,

a eu à cœur de remettre le Prix 2018 à l'équipe de *Dans la tête de...*, magazine psycho de RTS Un. Mais aussi, de féliciter les quatre autres nominés, à savoir: *Altitudes*, La vidéo en continu, *Ondes de choc* et *Via Roestica*. La soirée se prolongea dans la salle du restaurant attenant, Côté Cour Côté Jardin, où un succulent cocktail dînatoire fut servi à la satisfaction des 120 convives.

En tant que président de la SRT genevoise, je dresse un bilan très positif de l'année 2018. Comme le démontrent les succès rencontrés lors des manifestations écoulées, l'association SRT, bien que toujours perfectible, a toute sa raison d'être au sein de la société civile, par ailleurs digne propriétaire de l'institution SSR. J'espère sincèrement que les changements qui nous attendent prochainement ne remettront pas en cause les fondements de ce tissu associatif qui fédère et unit les habitants de notre pays. Dans tous les cas, la SRT Genève veillera au grain...

#### **Nombre de membres au 31 décembre 2018: 338**

##### **Membres du Comité au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

<b>Pierre-André Berger</b>	Président, Conseil régional, Conseil du public
<b>Jean-Bernard Busset</b>	Conseil du public (vice-président)
<b>Bernard Duchesne</b>	Délégué du Grand Conseil
<b>Stéphanie Guidi</b>	
<b>Jean-Luc Neri</b>	Trésorier
<b>Robert Pattaroni</b>	Médiatic
<b>Michel Schweri</b>	Délégué du Grand Conseil
<b>Jean-Philippe Terrier</b>	Secrétaire, Conseil régional, Conseil du public (suppléant)
<b>Jean-David Urfer</b>	
<b>Daniel Zürcher</b>	Vice-président

## SRT Jura

**Pierre Chételat** | *Président SRT Jura*

### **Assemblée générale du 2 mai 2018 au café de la Poste à Glovelier**

Une cinquantaine de personnes ont pris part à l'Assemblée présidée par Pierre Chételat, président. Jean-François Roth, président de la RTSR, nous fait l'honneur de sa présence. Renaud Zbinden est élu par acclamations secrétaire pour remplacer Pierre Chételat qui avait la double fonction de président et de secrétaire des PV. Les comptes sont acceptés avec un léger déficit. Le budget qui prévoit un léger déficit est également accepté. Déficit que le Comité va éviter dans la mesure du possible. Les cotisations ne sont pas modifiées et restent légèrement inférieures à celles proposées par la RTSR. Les membres présents sont très sensibles à ce sujet.

Suite à l'Assemblée, nous avons eu la chance d'écouter Alain Rebetez avant qu'il s'en aille à Paris début juin relever un nouveau défi pour le compte du groupe Tamedia. Il nous a parlé de son métier, de sa manière de travailler et de plein d'anecdotes sympathiques. C'est surtout lors des questions que l'assemblée lui a posées que l'on a pu apprécier le journaliste politique vedette de la RTS, d'origine jurassienne. Il parle avec passion de son travail à Berne, «au cœur de la vie politique», saluant au passage l'équipe avec laquelle il a eu le privilège, dit-il, d'accomplir sa mission journalistique. «C'est le plus beau poste» de la RTS, clame-t-il avec enthousiasme! Les célèbres mimiques d'Alain Rebetez et son esprit d'analyse vont nous manquer. A relever qu'il était difficile de le prendre en photo tellement il gesticulait en expliquant passionnément ses nombreuses aventures. Nous souhaitons bon vent à Alain Rebetez et espérons le revoir et l'entendre à nouveau.

### **Activités du Comité**

Le Comité s'est réuni 7 fois entre le 11 janvier et le 29 novembre 2018 afin de répondre aux divers sujets d'actualité liés à notre mandat de défense de la qualité du service public.

Nous avons été actifs notamment pour combattre l'initiative populaire déposée le 11 décembre 2015 «Oui à la suppression des redevances radio et télévision» (dite initiative «No Billag»).

Il fallait absolument convaincre la population jurassienne qu'un service public d'information de qualité est indispensable dans un pays tel que le nôtre avec une démocratie semi directe. Les citoyennes et citoyens doivent avoir la possibilité de s'exprimer dans les urnes en ayant des informations les plus impartiales possible. Il est donc vital d'avoir un tel service que nous offre la RTS. L'heureux résultat tombe le 04 mars 2018, la république et canton du Jura est l'état qui refuse le texte le plus massivement, derrière Neuchâtel avec 78.09% de votants contre le message. L'institution a certes des améliorations à faire mais en acceptant l'initiative, on aurait carrément tiré la prise de notre chère télé. «Lorsque l'on a mal à la tête, on prend une aspirine pas la guillotine!»

Pierre Chételat était membre du comité jurassien contre «No Billag» co-présidé par les Conseillers aux états Anne Seydoux-Christe et Claude Hêche. Une conférence de presse a eu lieu le 26 janvier afin d'informer de manière claire la population jurassienne des risques que l'on courait en cas d'acceptation du message.

#### Activités de l'Association

- Débat sur l'initiative populaire «No Billag», le 30.01.18 entre le neuchâtelois Matthieu Béguelin, président du Conseil du public de la RTSR et membre de la SRT Neuchâtel et l'ancien conseiller national UDC jurassien Dominique Baettig, modéré par le journaliste delémontain Pierre Boillat. Bon débat où le Neuchâtelois a magistralement défendu notre cause avec des arguments percutants qui parlaient bien aux auditeurs contre une personnalité qui avait peu d'arguments et surtout une idéologie qui n'a pas convaincu le public jurassien.
- Conférence d'Alain Rebetez à l'issue de l'AG du 02.05.18.
- Projection de *L'Ordre Divin* le 07.02.18 au cinéma La Grange à Delémont.

#### Bilan de 2018

Nous sommes satisfaits du résultat de l'initiative «No Billag». Les activités menées en 2018 ont remporté un beau succès, avec notamment un cinéma La Grange plein à craquer pour la projection de *L'Ordre divin*.

#### Objectifs pour 2019

Il est absolument nécessaire de trouver des membres jeunes et convaincus de la nécessité de notre association et de nous pencher sur l'avenir de notre institution.

En novembre, c'est au tour de la SRT Jura d'organiser le Prix des SRT. C'est à Delémont que cet événement aura lieu et que nous aurons le plaisir de recevoir les nominés de ce Prix.

Nous comptons beaucoup sur nos médias pour qu'ils informent la Suisse romande sur la remise de ce Prix. Cela donnerait une meilleure visibilité aux SRT et permettrait un coup de projecteur sur l'émission gagnante.

#### Nombre de membres au 31 décembre 2018: 258

##### Membres du Comité au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Pierre Chételat	Président, Conseil régional
Renaud Zbinden	Secrétaire (nouveau)
Stève Farine	Trésorier
Pierre-André Comte	Médiatic

> Suite rapport SRT Jura

<b>Sandra Houlmann</b>	Activités SRT Jura, Conseil du public, Conseil régional (représentante du Conseil du public)
<b>Jean-Pierre Petignat</b>	Conseil du public
<b>Maryvonne Schindelholz</b>	Conseil régional, Conseil du public (suppléante)
<b>Christophe Riat</b>	Suppléant AD SSR ( <i>démissionné au 28.11.18</i> )
<b>Monique Corpataux</b>	
<b>Colette Sanglard</b>	
<b>Jean-Jacques Plomb</b>	
<b>Florence Boesch</b>	
<b>Gilles Pierre</b>	

**SRT Neuchâtel**

**Marc-Alain Langel** | *Président SRT Neuchâtel*

L'Assemblée générale s'est tenue au Club 44 à La Chaux-de-Fonds le 20 février 2018, soit 15 jours avant la votation du 4 mars sur l'initiative «No Billag». Après sa partie statutaire, la traditionnelle conférence a été remplacée par un débat qui opposait Pascal Crittin, directeur de la RTS et Nicolas Jutzet, président du comité romand de l'initiative. Vu le thème abordé et grâce à la précieuse collaboration de l'Association des Journalistes Neuchâtelois, la manifestation a remporté un très vif succès. Force était de constater que la salle était unanimement acquise à la cause du service public, déséquilibre qui s'est fort heureusement confirmé dans les urnes par la suite.

Parmi ses nombreux participants, l'Assemblée générale a compté les présences de MM. Maire et Comte, co-présidents du Comité cantonal contre l'initiative « No Billag », Beat Schneider, secrétaire central de la SSR et de Matthieu Béguelin, président du Conseil du public qui a brièvement rappelé le rôle stratégique de trait d'union que joue cet organe entre la RTS et les SRT. L'Assemblée a réélu Florence Meyer, Daniel Bena, François Borel et Freddy Landry, tous déjà membres du Comité, pour un mandat supplémentaire de 4 ans, ainsi que Ernest Zaugg et Maxime Cuenot comme réviseurs des comptes. Les participants ont également adopté à l'unanimité le rapport de leur Président qui relatait notamment combien l'expérience sur le terrain avec la population dans le cadre de la campagne contre «No Billag» avait été riche en enseignements. La méconnaissance des structures de la SSR dans la société civile est sérieuse et une réflexion sur l'avenir du rôle et de l'ancrage de la SSR dans la société civile et de ses structures paraît indispensable. Courant 2018, ces doléances ont été relayées au Conseil régional RTSR et à l'Assemblée des Délégués SSR.

Le Comité a été sollicité à 8 reprises durant l'exercice 2018, quant au bureau du Comité, 10 séances ont été nécessaires pour traiter les affaires courantes. Il est clair qu'au terme de la

campagne qui a particulièrement occupé le Bureau et le Comité, la mobilisation des troupes n'était pas évidente. Cela s'en est effectivement ressenti au niveau de la fréquentation des séances de Comité. Il sera d'ailleurs proposé à l'Assemblée de réduire le nombre de séances pour l'année 2019. Pour donner suite aux discussions lors de l'Assemblée générale, le Bureau et le Comité ont également conduit différentes réflexions sur les organes RTSR et ont soumis un projet de modification statutaire au Conseil régional RTSR. Après des débats animés, le projet a finalement été retiré pour l'instant au profit d'un audit général auprès des SRT romandes dont les résultats sont attendus pour 2019.

En ce qui concerne la vie de la SRT Neuchâtel, les membres ont été régulièrement sollicités par courriel afin de s'exprimer sur les thèmes traités par le Conseil du public. Ils ont pu en faire de même sur le choix du Prix des SRT.

Le programme des manifestations de la SRT Neuchâtel n'a pas trop souffert de l'effet post «No Billag». Parmi les actions SRT menées durant l'année, on nommera : une visite des locaux du bureau régional de la RTS à Neuchâtel qui a compté 27 inscriptions ; la projection ouverte au public du film *L'Ordre Divin* coproduit par la SSR qui a fait salle comble ; en juillet dans le cadre du festival NIFFF, une soixantaine de membres ont visionné *Tiere*, précédé d'un apéritif exclusif chez Heidi.com ; et en automne, le Bureau a mis sur pied les traditionnels stands d'information aux places du marché à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel pour présenter nos activités à la population et attirer de nouvelles adhésions.

Pour conclure, le Président réitère une fois encore ses plus vifs remerciements à l'attention de chaque membre du Bureau, du Comité ainsi que tous les membres de notre SRT qui ont participé activement par leurs engagements, présences et autres contributions au sein de l'association ou à titre individuel pour la défense des intérêts de la SSR. Les résultats du 4 mars 2018 ont été exceptionnels et le Canton de Neuchâtel peut être fier d'avoir refusé cette initiative «No Billag» avec le meilleur score national, soit avec un taux de 78.3%! A tous, un chaleureux bravo et merci, certains que vos efforts ont contribué à ce fantastique résultat.

### **Nombre de membres au 31 décembre 2018: 303**

#### **Membres du Comité au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

<b>Marc-Alain Langel</b>	Président, Conseil régional, Assemblée des délégués SSR
<b>Patricia Da Costa</b>	Vice-présidente, Médiatic
<b>Toïa Casanova</b>	Secrétaire
<b>Matthieu Béguelin</b>	Président du Conseil du public, Conseil régional (délégué du CP)



> Suite rapport SRT Neuchâtel

Daniel Bena	Trésorier
Florence Meyer	Conseil régional, Conseil du public (suppléante)
Freddy Landry	
Christiane Broggin	
François Borel	Conseil du public
Adrien Juvet	
Claude-Alain Kleiner	Conseil du public (nommé par le Conseil régional)
Etienne Robert-Grandpierre	Délégué cantonal du Conseil d'Etat
Invité permanent:	
Thierry Béguin	Comité régional, Assemblée des délégués SSR

## SRT Valais

**Bernard Attinger** | *Président SRT Valais*

La section SRT du Valais romand compte actuellement 406 membres, dont 321 cotisants (les récents départs, souvent liés à l'âge des membres n'ont pas été compensés par de nouvelles inscriptions, ces démissions sont intervenues après le vote sur l'initiative «No Billag»...).

### Assemblée générale

Notre AG s'est tenue à l'Abbaye de Saint-Maurice le 17 mai. Elle a été précédée par une visite du trésor de cet Abbaye et suivie d'un exposé du Directeur de la RTS, Pascal Crittin, sur le suivi du NON à l'initiative «No Billag» et les restructurations et économies à faire pour maintenir la qualité de nos médias de service public tenant compte de la réduction promise de ses revenus. Nos remerciements au recteur du collège qui nous accueille volontiers dans ses locaux. Une AG sans problème spécifique ni décision particulière à part l'élection de deux nouveaux membres au Comité: Mme Avanesiani et M. Boichat qui viennent ainsi renforcer l'équipe. Pour respecter les règles en usage, dans notre canton, l'AG a été suivie d'un apéritif sur place.

### Activités du Comité

Le Comité s'est réuni à 5 reprises au cours de l'exercice sous revue. Il a traité des problèmes d'organisation générale et de la mise sur pied d'activités pour nos membres.

### Activités de l'Association et bilan de l'année

Nous avons commencé l'année par la projection du film *L'ordre divin* avec environ 180 participants, merci à l'équipe du secrétariat général RTSR pour cette organisation.

Nous avons ensuite eu notre Assemblée générale, voir ci-dessus. Pour bien finir l'année nous avons repris la formule d'une soirée: « Je dîne avec... », pour la 3<sup>e</sup> fois et cela sur le site chimique de Monthey, précédée d'une visite de ce site guidée par notre membre du comité, Nathalie Vernaz, qui s'est aussi chargée de l'organisation d'un repas « spaghetti ». Le Président de la ville de Monthey nous a fait l'honneur de sa présence et de sa parole de bienvenue. Le thème de la soirée: Les sports (après des JO et le Championnat du monde de football) dans nos médias publics avec la participation active du Rédacteur en chef de cette rubrique Massimo Lorenzi et de 7 de ses collaborateurs. Une belle participation de nos membres et de leurs amis a fait la démonstration de l'intérêt de ce genre de manifestation conviviale et merci aussi à la RTSR pour sa participation financière permettant d'offrir cette manifestation à un prix correct. En résumé: une année active pour le plaisir de nos membres.

### Objectifs pour 2019

- Nous allons profiter des bienfaits du secrétariat général pour organiser une soirée cinéma avant Pâques.
- En mai, ce sera l'AG à Sion dans les locaux de l'EPFL du Valais avec une visite de ses instruments et moyens de recherches.
- La suite du programme sera déterminée après l'élection d'une nouvelle personne à la Présidence.

En effet le présent rapport est mon douzième et dernier. Les effets bénéfiques de la règle de « non-incrustation » vont permettre un renouvellement et un nouveau dynamisme. Je profite de ces quelques lignes pour souligner que le vieillissement de nos membres est un véritable problème. Ceux qui nous quittent font partie des fondateurs des structures mises en place il y a plus de 30 ans. Ils avaient compris le sens de cette association qui avait pour objectif de donner une forme démocratique à la gouvernance de nos médias de service public et pour éviter qu'ils ne soient, comme dans les pays voisins, soumis à la volonté du dernier président élu. Mais qui le sait encore? C'est une chose acquise mais très mal connue.

En faisant campagne contre l'initiative « No Billag » (disparue au profit de Serafe qui, au vu des problèmes rencontrés, risque bien de ne pas forcer la sympathie), je me suis rendu compte du fait que plus des 90% de nos compatriotes ne savent rien, ou presque, de notre organisation avec ses R, ses S, T, encore S, placés dans tous les ordres possibles. « SRT »: demandez à quelqu'un ce que cet acronyme veut dire: auditeurs, téléspectateurs, démocratie? Dans: « Société de Radio Télévision » où sont les citoyens?

> [Suite rapport SRT Valais](#)

Je n'aime pas les changements de sigles car on finit par s'y perdre mais comme on est déjà perdu... Alors engageons, et ce sera ma dernière proposition, une réflexion pour qu'un nouveau nom signifie ce que nous sommes : des représentants de la population et par là même expliquons dans nos médias notre structure et nos rôles. La campagne victorieuse du NON à «No Billag» a essentiellement porté sur la nécessité d'indépendance et de pluralité. Il serait temps que nos médias trouvent de la place pour expliquer notre organisation démocratique et en quoi elle est différente des autres. C'est ainsi que nous pourrions redevenir attractifs et recruter des nouveaux membres, jeunes et vigousses.

**Nombre de membres au 31 décembre 2018: 406**

**Membres du Comité au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

<b>Bernard Attinger</b>	Président, Conseil régional, Conseil du public (suppléant)
<b>Artemis Avanesiani</b>	
<b>Charles-Henri Boichat</b>	
<b>François Bonvin</b>	Vice-président, Conseil régional
<b>Nicole Mudry</b>	Secrétaire et trésorière
<b>Michel Clavien</b>	
<b>Antoine Cretton</b>	Conseil du public
<b>Eléonore Ghisoli</b>	
<b>André Mudry</b>	Représentant du Conseil d'État
<b>Sébastien Orsat</b>	
<b>Bernard Reist</b>	Conseil du public
<b>Nathalie Vernaz</b>	
<b>Florian Vionnet</b>	Médiatic

## SRT Vaud

**Marc Oran** | *Président SRT Vaud*

### Préambule

En général, notre association est active dans deux principaux domaines :

- Les manifestations et séances de la Radio Télévision Suisse Romande (RTSR), de la Radio Télévision Suisse (RTS) et de la Société Suisse de Radiodiffusion et de télévision (SSR), auxquelles participent essentiellement les membres du comité et les délégués,
- Les manifestations, visites ou conférences organisées par le comité et destinées à nos quelque 1200 membres.

Durant l'exercice écoulé, nous avons eu un engagement très fort, surtout au niveau du comité et, plus particulièrement par son président, dans le combat contre « No Billag », initiative fédérale visant la suppression de la redevance radio-tv et portant fortement atteinte à l'existence et au fonctionnement des médias de service public. Comme toutes ses sœurs romandes, la SRT-VD a offert un soutien sans faille à la SSR et à la RTS et a organisé de nombreuses manifestations, engagée à l'unanimité des membres de son comité dans la défense du service public (Comité vaudois du NON, conférences de presse, débats contradictoires, production d'articles dans les journaux locaux et régionaux, etc.) soit 22 séances ou représentations. L'écrasant résultat du NON à travers tout le pays a permis une victoire sans équivoque le 4 mars 2018. Nous tenons à exprimer notre gratitude et nos remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont « mouillé leur chemise ».

### Nos activités

Ce rapport d'activité officiel de la SRT Vaud, pour être conforme aux statuts, porte sur l'année civile 2018, alors que notre programme d'activités commence globalement après l'Assemblée générale 2018, pratiquement après les vacances d'été 2018 pour prendre fin à l'Assemblée générale 2019, soit du 24 mai 2018 au 6 juin 2019.

Durant le premier semestre 2018, nous avons poursuivi les activités prévues en 2017-2018. Nous avons pu adresser aux membres de la SRT Vaud un calendrier des activités 2018 à l'automne 2018 portant sur des séances ou des manifestations du second semestre 2018 (et du premier semestre 2019 que nous retrouverons dans le prochain rapport d'activité).

### Médiatic

Dans l'édition n° 204 du Médiatic, la SRT-VD a présenté, sous la plume de son président dans une page consacrée à l'Invité des SRT, notre cher ami Gérard Ruey, producteur de cinéma et secrétaire général de Cinéforum depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Rappelons que nous proposons dans chaque édition du Médiatic une ou plusieurs contribution-s relative-s à nos activités/manifestations.



> [Suite rapport SRT Vaud](#)

#### **Pour nos membres nous avons organisé**

- Une soirée pizza/pâtes au restaurant La Torre, à Lausanne avec des journalistes et des animateurs de la RTS (11.1.2018),
- Un entretien avec Jean-François Roth, président de la RTSR (24.1.2018),
- La traditionnelle réception des nouveaux membres de la SRT Vaud et visite de la RTS Radio, avec participation à l'émission Forum (8.2.2018),
- La visite de la RTS TV à Genève (8.3.2018),
- Le cinéma et la RTS, avec la projection d'un film coproduit par la RTS,
- Une participation en direct à la Ligne de cœur avec Jean-Marc Richard sur la Première de la RTS pendant trois soirées,
- La visite du Musée Chaplin (15.5.2018).

#### **Le Comité a tenu en 2018 à l'interne**

- 6 séances de comité, 1 séance de bureau du comité, 1 Assemblée générale.

#### **Par ailleurs, les membres du Comité ont participé à**

- Une journée institutionnelle de la SSR (Forum),
- Deux séances de la Conférence des présidents des SRT,
- Une séance de travail du Comité de sélection du Prix SRT 2018,
- Une cérémonie de remise du Prix SRT 2018 à Genève,
- Deux séances du Conseil régional,
- Dix séances du Conseil du public,
- Deux Assemblées des délégué-e-s,
- Deux manifestations pour représenter la SRT Vaud (Livre sur les quais, etc.).

**Nombre de membres au 31 décembre 2018 : 1206**

#### **Membres du Comité au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Notre Comité se compose de 9 membres élus :

<b>Marc Oran</b>	Président, Conseil régional, Conseil du public (suppléant)
<b>Laurent Klein</b>	Vice-président, Conseil régional
<b>Christine Renaudin</b>	Secrétaire aux PV
<b>Mélanie Klein</b>	Trésorière
<b>Marc Reitzel</b>	Responsable du fichier des membres

<b>Hildegard Montet</b>	Responsable des stands et de l'intendance
<b>Gérald Nicod</b>	Conseil du public, Assemblée des délégués SSR
<b>Jean-François Jeanrichard</b>	Responsable du courrier
<b>Florence Siegrist</b>	Médiatic

**Invités permanents:**

<b>Pascal Dind</b>	Conseil du public
<b>Jean Jacques Schwaab</b>	Comité régional

PREMIER CHAPITRE SERVICE PUBLIC

# 3. Comptes RTSR

	COMPTES 2018	BUDGET 2018	COMPTES 2017	ÉCART COMPTES / BUDGET
<b>A. DÉPENSES DES ORGANES</b>				
<b>1. CONSEIL RÉGIONAL RTSR</b>				
Conseil régional (jetons, déplacements)	10'179.10	10'000.00	11'105.00	-179.10
Conseil régional (séances et divers)	3'437.15	3'500.00	3'375.00	62.85
<b>TOTAL CONSEIL RÉGIONAL RTSR</b>	<b>13'616.25</b>	<b>13'500.00</b>	14'480.00	<b>-116.25</b>
<b>2. COMITÉ RÉGIONAL RTSR</b>				
Présidence et membres	186'062.55	186'500.00	188'087.00	437.45
Séances Comité régional	12'074.55	11'000.00	19'732.00	-1'074.55
Rencontres avec les Conseils d'Etats et divers	—	3'000.00	2'383.00	3'000.00
<b>TOTAL COMITÉ RÉGIONAL RTSR</b>	<b>198'137.10</b>	<b>200'500.00</b>	210'202.00	<b>2'362.90</b>
<b>3. CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS SRT</b>				
Conf. Prés. SRT (jetons, déplacements)	5'427.40	4'300.00	4'318.00	-1'127.40
Conf. Prés. SRT (séances et divers)	2'742.70	2'000.00	1'980.00	-742.70
<b>TOTAL CONF. DES PRÉSIDENTS SRT</b>	<b>8'170.10</b>	<b>6'300.00</b>	6'298.00	<b>-1'870.10</b>
<b>A. TOTAL DÉPENSES DES ORGANES</b>	<b>219'923.45</b>	<b>220'300.00</b>	230'980.00	<b>376.55</b>
<b>B. DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION</b>				
<b>4. CONSEIL DU PUBLIC RTSR</b>				
Présidence, vice-présidence et membres	81'514.70	78'800.00	76'206.00	-2'714.70
Groupes de travail CP RTSR	19'324.80	18'600.00	20'331.00	-724.80
Séances Conseil du public	6'780.65	8'000.00	5'823.00	1'219.35
<b>TOTAL CONSEIL DU PUBLIC RTSR</b>	<b>107'620.15</b>	<b>105'400.00</b>	102'360.00	<b>-2'220.15</b>
<b>5. ORGANE DE MÉDIATION</b>	<b>33'443.30</b>	<b>35'000.00</b>	24'188.00	<b>1'556.70</b>
<b>B. TOTAL DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION</b>	<b>141'063.45</b>	<b>140'400.00</b>	126'548.00	<b>-663.45</b>

	COMPTES 2018	BUDGET 2018	COMPTES 2017	ÉCART COMPTES / BUDGET
<b>C. PROMOTION DES SRT</b>				
6. SOUTIEN SOCIÉTÉS MEMBRES (SRT)	87'703.20	96'000.00	97'087.00	8'296.80
7. JOURNAL « MÉDIATIC »	61'922.35	70'200.00	63'201.00	8'277.65
8. SITE INTERNET	9'226.70	13'200.00	13'730.00	3'973.30
9. CLUB (ACTIVITÉS POUR LES MEMBRES SRT)	10'655.25	17'000.00	20'608.00	6'344.75
10. JOURNÉE INSTITUTIONNELLE RTSR	—	15'000.00	13'855.00	15'000.00
11. COMMUNICATION	14'331.50	22'000.00	26'806.00	7'668.50
<b>C. TOTAL PROMOTION DES SRT</b>	<b>183'839.00</b>	<b>233'400.00</b>	<b>235'287.00</b>	<b>49'561.00</b>
<b>D. DÉPENSES GÉNÉRALES</b>				
<b>12. SECÉRARIAT GÉNÉRAL RTSR</b>				
Total Personnel	613'609.95	622'500.00	586'653.00	8'890.05
Total Logistique	55'868.85	55'800.00	57'302.00	-68.85
<b>TOTAL SECÉRARIAT GÉNÉRAL RTSR</b>	<b>669'478.80</b>	<b>678'300.00</b>	<b>643'955.00</b>	<b>8'821.20</b>
13. COMPTABILITÉ RTSR	15'000.00	15'000.00	15'000.00	0.00
14. RÉVISION DES COMPTES	4'300.00	4'500.00	4'000.00	200.00
<b>D. TOTAL DÉPENSES GÉNÉRALES</b>	<b>688'778.80</b>	<b>697'800.00</b>	<b>662'955.00</b>	<b>9'021.20</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'233'604.70</b>	<b>1'291'900.00</b>	<b>1'255'770.00</b>	<b>58'295.30</b>

Affaire traitée par

Révision/CO/jo  
1/2

Au Conseil régional de la

**Radio-Télévision  
Suisse Romande (RTSR)**

**Lausanne**

**2018**

Lausanne, le 1<sup>er</sup> mars 2019/hl

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à	Fr. 1'847'800.25
et dont :	
- le compte de résultat présente pour l'exercice 2018 un profit de	Fr. 58'295.30

porté en augmentation du résultat reporté, qui passe ainsi de Fr. 303'219.35 à Fr. 361'514.65 au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Ofisa S.A.

Lausanne  
Ch. des Charmettes 7  
Case postale 7063  
CH-1002 Lausanne  
Tél. +41 21 341 81 11  
Fax +41 21 311 13 51

Genève  
Place de Saint-Cervais 1  
Case postale 1988  
CH-1211 Genève 1  
Tél. +41 22 311 24 66  
Email fidu@ofisa.ch • www.ofisa.ch

Sion  
Av. de la Gare 16  
Case postale  
CH-1951 Sion  
Tél. +41 27 323 78 18



2.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

**Ofisa S.A.**


A. Cottier

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable



E. Jotterand

Experte-réviseur agréée

Annexe : - Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

## Association RTSR

### BILAN

<i>CHF</i>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Débiteur SSR (DG)	1 839 459.05	1 689 108.50
TVA débiteur	8 341.20	3 533.35
<b>Actifs circulants</b>	<b>1 847 800.25</b>	<b>1 692 641.85</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>1 847 800.25</b>	<b>1 692 641.85</b>
Créancier RTS	1 421 168.20	1 241 025.85
TVA créancier	-	-
Comptes de régularisation passif	25 838.00	111 672.00
C/C RTS (pmt TVA)	39 279.40	36 724.65
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1 486 285.60</b>	<b>1 389 422.50</b>
Résultat reporté	303 219.35	267 089.35
Bénéfice de l'exercice	58 295.30	36 130.00
<b>Capitaux propres</b>	<b>361 514.65</b>	<b>303 219.35</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>1 847 800.25</b>	<b>1 692 641.85</b>

Lausanne, le 22 février 2019

**Association RTSR****COMPTE DE RESULTAT**

<i>CHF</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Attribution / recettes	1 291 900.00	1 291 900.00
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 291 900.00</b>	<b>1 291 900.00</b>
Prestations de tiers	4 000.00	3 000.00
Charges de personnel	607 616.00	587 468.00
Charges d'exploitation	621 988.70	665 302.00
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 233 604.70</b>	<b>1 255 770.00</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>58 295.30</b>	<b>36 130.00</b>

Lausanne, le 22 février 2019

## DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

# 4. Rapport du Conseil du public

Durant l'année 2018, marquée par la votation sur l'initiative « No Billag », le Conseil du public (CP) s'est réuni à 10 reprises et a procédé à l'analyse de 19 émissions et thématiques. Il a pu constater à ces diverses occasions un souci permanent de qualité de la part des professionnels, avec des résultats globalement à la hauteur des exigences du mandat de service public. De l'actualité à la fiction, en passant par le sport ou les nouveaux formats pensés pour le web, le Conseil du public a fait un tour d'horizon comprenant valeurs sûres et innovation.

Innovation qui le concerne aussi, puisqu'il a mis en place, avec le soutien du secrétariat de la RTSR un groupe Facebook relayant ses activités.

Il souligne notamment la qualité de la série *Quartier des banques* dont la réalisation soignée a su convaincre, tout comme il a apprécié la démarche d'associer des youtubeurs à l'émission *Alerte bleue*, saluant un mode de production et de diffusion novateur. Conscient des nouveaux défis posés par la multiplication des vecteurs, il a également pris soin de se pencher sur les productions trimédiales de l'information à l'occasion des votations fédérales du 25 novembre, constatant une complémentarité de l'offre. Il s'est aussi livré à l'exercice d'une analyse nationale commune de l'émission spéciale sur le réchauffement climatique +3 degrés.

Il s'est, enfin, réuni pour une séance de formation portant sur le processus de suivi de qualité interne et sur les mesures d'audiences.

### Points forts

#### Signalétique TV

Suite à plusieurs constats, le Conseil du public a estimé que la signalétique TV en vigueur, étant liée à la grille linéaire des programmes, était en passe de devenir caduque du fait de la multiplication des modèles de visionnement (via Internet, box, etc). Le CP a ainsi initié en 2017 une discussion avec les professionnels sur cette question. Loin de chercher à censurer ou à se substituer au libre arbitre des téléspectateurs, le Conseil du public a souhaité que soit revue la manière d'informer le public sur la nature des programmes. Les professionnels y ont répondu en introduisant un « logo jaune » s'ajoutant au rouge déjà existant et permettant une classification plus nuancée. De la même manière, ces logos seront désormais apposés quelle que soit l'heure, assurant ainsi une information permanente.

#### Nouvelle grille Espace 2

Après un examen complet de la nouvelle grille d'Espace 2, le CP a pu constater un niveau d'exigence maintenu. Il a relevé l'excellente qualité des émissions de la chaîne culturelle, ainsi



**Matthieu BÉGUELIN**  
> Président du Conseil du public RTSR

que la richesse musicale de ses contenus. Entre parole et musique, elle offre, qui plus est, une belle complémentarité avec La Première. En effet, si la première chaîne fait la part belle à la parole, de témoignages en reportages, débats ou interviews, Espace 2 offre une approche bien plus musicale, notamment grâce aux nombreuses captations de concerts ayant eu lieu dans toute la Suisse romande, tout en permettant aux férus de culture d'aiguiser leur curiosité au travers des émissions parlées. Les auditeurs peuvent ainsi, au gré de leurs envies, alterner entre verbe et notes, et une couverture de l'actualité culturelle romande et nationale partagée entre « grand public » et « passionnés ».

#### **Couverture de la votation « No Billag »**

Sujet d'importance pour le paysage médiatique suisse et, évidemment, son service public, la campagne autour de l'initiative dite « No Billag » a marqué tant par sa durée (elle aura occupé le débat public durant près de 6 mois) que par la virulence de certains débats. Les projecteurs étaient fatalement tournés vers la SSR et la couverture qu'elle en réaliserait. Le Conseil du public a procédé à l'analyse de la couverture par la RTS de cette votation cruciale et a pu constater que la RTS s'est admirablement acquittée de sa mission, prenant soin de donner équitablement la parole aux deux camps et se gardant de prendre parti, quand bien même son avenir se jouait. Le CP est conscient que ce ne fut pas chose facile, notamment lorsque le débat tournait parfois en vindicte contre les médias de service public, et salue le professionnalisme des équipes.

#### **Relations avec les professionnels**

Le Conseil du public tient à souligner le climat propice au débat qui prévaut de manière générale avec les professionnels de la RTS. Il tient plus particulièrement à remercier la directrice du département Société & Culture ainsi que le directeur du département Actualité & Sports de leur grande disponibilité et à saluer l'ouverture d'esprit des producteurs, animateurs, chefs d'antenne et rédacteurs en chef venant discuter de ses analyses.

Il remercie également vivement le secrétariat de la RTSR, et plus particulièrement Mmes Eliane Chappuis et Dominique Lienher, de leur précieux appui.

Tous les rapports concernant ces émissions et thématiques sont disponibles à l'adresse [www.rtsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emissions/](http://www.rtsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emissions/)

## DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

# 5. Rapport de l'Organe de médiation

*« En résumé, je crois qu'on a toujours tort d'essayer d'avoir raison devant des gens qui ont toutes les bonnes raisons de croire qu'ils n'ont pas tort! »*

Raymond Devos, extrait de « À tort ou à raison »

### 1. Remerciements

Je remercie tout d'abord Mesdames Eliane Chappuis et Dominique Lienher de la RTSR pour leur agréable et efficace collaboration et pour avoir assuré le lien entre mon activité et celle des autres organes de la RTSR.

Mes remerciements vont également au président du Conseil du public, Monsieur Matthieu Béguelin ainsi qu'à ses membres pour le renouvellement de leur confiance.

J'en profite pour témoigner ma reconnaissance à Mesdames Michèle Steudler et Anaïs Fontaine, respectivement cheffe et collaboratrice du service des Affaires juridiques de la RTS, ainsi qu'envers Madame Béatrice Jéquier, adjointe de la Direction Actualité et Sports de la RTS, pour leur implication dans le suivi des cas de médiation et les discussions constructives que nous avons eues.

Je n'oublie pas de saluer la participation active de tous les responsables, producteurs et journalistes de la RTS qui ont été sollicités dans le cadre des processus de médiation, en particulier ceux qui ont accepté de venir discuter autour d'une table lors des séances de médiation.

Enfin, je relève la contribution des auditeurs, téléspectateurs et utilisateurs des autres services journalistiques de la RTS, qui ont pris le temps d'expliquer leur mécontentement et d'émettre leur avis critique envers certaines émissions. Au-delà des particularités de chaque cas, les démarches individuelles du public permettent à la RTS d'avoir un retour constructif sur ses programmes et lui donne quelques pistes pour améliorer la qualité de son service public.

Toutes les personnes citées ont contribué à ce que je puisse mener mon activité de médiatrice dans de bonnes conditions et que le processus devant l'Organe de médiation puisse être un espace de dialogue entre la RTS et son public et permette de limiter les plaintes subséquentes auprès de l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes (AIEP).



**Raymonde RICHTER**  
> Médiatrice RTSR

## 2. Gestion courante de l'Organe de médiation

En dehors du traitement des réclamations au sens de l'art. 91 de la Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), la gestion courante de l'Organe de médiation a impliqué en 2018 les activités suivantes :

### **Courriels**

Depuis la mise en ligne d'un formulaire de contact pour déposer une réclamation devant l'Organe de médiation, la médiatrice reçoit moins de courriels qui n'entrent pas dans son champ de compétence. Il reste néanmoins quelques messages électroniques avec des contenus divers, par exemple des critiques plus larges que les griefs des articles 4 et 5 LRTV, des demandes de contact, des informations sur des événements à couvrir, voire quelques insultes et coups de gueule. Les expéditeurs sont pour la plupart redirigés vers les services compétents.

### **Rencontre entre les médiateurs des Médias Francophones Publics (MFP)**

Du 7 au 9 mars 2018, la médiatrice a rencontré à Paris ses homologues français, belge et canadien. Les échanges sur les pratiques respectives ont été riches d'enseignements, ce d'autant plus que certaines séances ont eu lieu avec la Commission information des MFP. Les thèmes abordés étaient divers et variés : les réseaux sociaux, la diversité et le sexisme à l'antenne, les « fake news », la crédibilité des médias, les algorithmes et l'intelligence artificielle ainsi que le bon usage de la langue française.

### **Auditions de candidats pour le Conseil du public**

En date des 27 août et 10 septembre 2018, la médiatrice a auditionné à Neuchâtel et Lausanne, avec le Président du Conseil du public et le membre élu du CP, deux nouveaux candidats à la suppléance des membres du Conseil du public pour les cantons de Berne et Vaud.

### **Rencontre entre les organes de médiation et les conseils du public**

En date du 24 octobre 2018, les Organes de médiation et les présidents des Conseils du public de la SSR se sont rencontrés à Berne pour présenter leur fonctionnement et partager leurs expériences respectives.

### **Rencontre annuelle avec les membres de l'AIEP**

En date du 13 décembre 2018, les Organes de médiation et les membres de l'AIEP se sont rencontrés à Berne. Ils ont présenté leurs activités respectives.

### 3. Traitement des réclamations au sens des art. 91ss LRTV par l'Organe de médiation

Dans ce chapitre, seules les réclamations au sens des art. 91ss LRTV et entrant donc dans le champ de compétence de l'Organe de médiation seront développées et retenues pour les statistiques.

A titre informatif, il convient de mentionner que l'Organe de médiation a reçu en 2018 quatre réclamations qui ont dû être déclarées irrecevables pour diverses raisons.

La première concernait un commentaire fait à l'antenne lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang. Lors de l'apparition de la délégation colombienne, le commentateur a dit «Il n'y a pas de grande tradition olympique et hivernale en Colombie. Ce pays est situé dans l'extrême nord du continent Sud-Américain. La capitale Bogota est considérée comme l'une des plus dangereuses du monde avec les cartels de cocaïne et la guérilla». Pour ce téléspectateur, le commentaire était non seulement déplacé dans le cadre des Jeux olympiques qui promeuvent un monde pacifique en éduquant la jeunesse à pratiquer le sport sans discrimination, mais aussi faux, car la situation en Colombie a évolué positivement ces dernières années, notamment avec la signature d'un accord de paix avec la guérilla qui a valu le Prix Nobel de la Paix au Président colombien, M. Juan Manuel Santos. Cette réclamation a été traitée comme courrier de téléspectateur, car l'atteinte invoquée n'a pas été jugée suffisamment grave pour entrer dans le champ d'application de la protection des droits fondamentaux de l'art. 4 LRTV et la nature de l'émission ne comportait pas un contenu informatif suffisant pour tomber sous le coup de la LRTV. Le téléspectateur a été satisfait du suivi fait par la RTS.

La deuxième réclamation a été faite hors du délai de 20 jours à partir de la diffusion de l'émission concernée, puisqu'elle visait l'émission *Temps présent* du 8 août 2013 (On m'a volé mon nom et mon pognon) et un document apparaissant sous le Bonus de l'émission sur le site internet de la RTS qui contenaient selon le réclamant des informations fausses et diffamatoires. Ce cas a été traité directement par la RTS.

La troisième réclamation a été faite dans le cadre de la campagne «No Billag». Le réclamant s'est plaint d'avoir reçu un e-mail de la RTS faisant de la propagande pour voter non à l'initiative «No Billag», notamment en défendant l'importance de RTSReligion. Or, en prenant connaissance du contenu de l'e-mail et de sa provenance, il est ressorti qu'il s'agissait d'une démarche du comité «Soutenons RTSReligion», indépendant de la RTS, qui avait été formé suite à l'annonce de la RTS de la suppression de ses émissions religieuses. Afin d'éviter toute confusion préjudiciable à la RTS dans le contexte tendu de la campagne «No Billag», la RTS est intervenue auprès du comité. A noter que ce réclamant est également intervenu contre une émission d'Espace 2 détaillée ci-après.

Une quatrième réclamation concernait le droit à l'image et a été traitée en direct par la RTS.

Concernant les réclamations au sens des art. 4 et 5 LRTV, l'Organe de médiation a traité en 2018 5 réclamations qui avaient été déposées en 2017 et a reçu 35 nouvelles réclamations, soit 7 de plus qu'en 2017. Elles ont presque toutes pu être traitées en 2018.

À noter que certaines réclamations ont été traitées ensemble, car elles émanaient du même réclamant (ou de réclamants qui se connaissaient) et portaient sur un même sujet.

La Télévision (RTS Un) a été visée à 25 reprises (71,42%), la Radio (La Première, Espace 2 et Couleurs 3) à 8 reprises (22,85%) et les autres services journalistiques à 2 reprises (5,73%). Les réclamations en lien avec la télévision sont en augmentation, alors qu'elles sont en diminution contre des publications conçues par la rédaction et parues dans les autres services journalistiques de la RTS. Le nombre de réclamations concernant la Radio est stable.

#### RÉCLAMATIONS CONCERNANT LA TÉLÉVISION

19.30	9
Mise au point	4
Temps présent	4
Infrarouge	2
Match Suisse-Costa Rica	2
12h45	1
A bon entendeur	1
Jeu Top Secret	1
Au cœur du mondial	1

#### RÉCLAMATIONS CONCERNANT LA RADIO

Forum	3
CQFD	1
La matinale	1
Flash Info de 17h30	1
De l'Espace	1
Réveil à 3	1

#### RÉCLAMATIONS CONCERNANT LES AUTRES SERVICES JOURNALISTIQUES

RTS Info	2
----------	---

Les sujets visés en 2018 par les réclamations étaient divers et variés, sans qu'aucune tendance ne puisse être établie. A l'international, la Syrie, Israël, la Russie et les Etats-Unis ont entre autres été concernés par les réclamations. Au niveau suisse, la campagne «No Billag» s'est invitée en médiation, mais discrètement. Les émissions en lien avec M. Maudet et/ou M. Broulis ont peu été critiquées. La votation fédérale Monnaie Pleine a été touchée par une réclamation. Les thèmes en lien avec la santé ont suscité plusieurs réclamations du public.

Concernant les griefs invoqués en 2018, c'est toujours le principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV, avec ses sous-catégories (libre formation de l'opinion, diligence, véracité et transparence), qui a été invoqué dans la grande majorité des cas, suivi par le principe du reflet de la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV. À noter que certaines réclamations faisaient référence à ces deux principes. Le principe du respect des droits fondamentaux de l'art. 4 al. 1 LRTV, avec ses sous-principes (dignité humaine et non-discrimination) a été invoqué dans une moindre mesure et la protection des mineurs de l'art. 5 LRTV n'a pas été invoquée en 2018. L'art. 4 al. 3 LRTV qui dispose que les émissions ne doivent pas nuire à la sûreté intérieure ou extérieure de la Confédération ou des cantons ni à leur ordre constitutionnel a également été invoqué.

Concernant ces griefs, il a été privilégié de ne pas citer pour chaque cas de médiation décrit ci-dessous la base légale applicable, mais plutôt de résumer en quelques mots les doléances des réclamants, en restant au plus proche des formulations utilisées. L'anonymat des réclamants ainsi que la confidentialité des discussions qui ont eu lieu et des termes de l'accord qui a été trouvé ont par contre bien évidemment été maintenus.

Quant au mode de traitement, sur les 35 nouvelles réclamations qui ont pu être finalisées en 2018, le processus de médiation a été mené 9 fois au moyen d'une séance de médiation et 26 fois par écrit. Concernant les 7 réclamations datant de 2017 et qui ont été finalisées en 2018, 5 réclamations ont été traitées par une séance de médiation et les 2 autres par écrit. A noter que la proposition d'une séance de médiation a été refusée par les réclamants une fois en 2017 et deux fois en 2018. La médiatrice a également estimé qu'une rencontre n'était pas appropriée dans un des cas de 2018, le réclamant voulant enregistrer la séance et fixant d'autres conditions inacceptables à la tenue d'une telle séance, notamment l'assurance que la RTS lui donnerait raison.

Quand le processus a eu lieu par écrit, le courrier de la RTS ne s'est pas toujours limité à donner des explications; il pouvait aussi parfois contenir des excuses, la reconnaissance d'un manquement et/ou une rectification. Il en va de même pour les séances de médiation qui ne se sont pas toujours limitées à un échange de points de vue.

Par rapport aux 35 nouvelles réclamations déposées en 2018, les 9 séances de médiation ont dans 3 cas permis d'en rester au stade de la médiation. Dans un des cas, le réclamant a été pleinement satisfait et a renoncé expressément à saisir l'AIEP. Dans 2 autres cas, les réclamants n'étaient que partiellement satisfaits, mais n'ont finalement pas poursuivi leurs démarches. Par contre, les réclamants n'ont pas été satisfaits par les discussions avec la RTS dans 6 cas. Pour 4 cas, la procédure s'est déjà poursuivie devant l'AIEP qui a toutefois rejeté deux d'entre eux, alors que 2 procédures étaient toujours pendantes à la fin 2018. Pour un autre cas, le délai pour saisir l'AIEP était en cours à la fin 2018, et le réclamant a déjà annoncé qu'il saisirait l'AIEP. Pour le dernier cas, les discussions se sont poursuivies après la séance de médiation et elles n'étaient pas terminées à la fin 2018.

Concernant les 7 réclamations déposées en 2017 et finalisées en 2018, les 5 séances de médiation ont dans 4 cas pleinement satisfait les réclamants qui ont renoncé à poursuivre leurs démarches à l'AIEP. Dans le 5<sup>e</sup> cas, le réclamant a déposé plainte devant l'AIEP qui lui a toutefois donné tort.

A noter que pour les réclamations datant de 2017, une rencontre avait été proposée à l'un des réclamants qui l'a refusée, ne souhaitant pas se soumettre à la confidentialité et préférant avoir directement recours à l'AIEP qui trancherait le cas. Concernant les réclamations de 2018, une séance de médiation a été proposée dans 4 cas supplémentaires, mais dans 2 cas les réclamants l'ont refusée, n'y entrevoyant pas de valeur ajoutée et, dans 2 cas, la séance n'a finalement pas été organisée en raison du refus du réclamant de se soumettre à la confidentialité du processus de médiation.

Pour les 26 processus écrits, suite au courrier de la RTS: 8 réclamants ont répondu expressément qu'ils étaient satisfaits; 1 réclamant a retiré sa réclamation; 5 réclamants ne se sont plus manifestés; 7 réclamants ont manifesté leur insatisfaction, mais 6 ont renoncé à poursuivre leur démarche auprès de l'AIEP, alors qu'un réclamant a poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP dont la procédure était toujours en cours à la fin 2018. 7 réclamants ne se sont plus manifestés. Enfin, le traitement par écrit d'une réclamation était toujours en cours à la fin 2018 et le délai pour deux d'entre elles pour saisir l'AIEP courait toujours à la fin 2018, le réclamant n'ayant pas été satisfait par le courrier de la RTS et s'étant réservé de droit de saisir l'AIEP.

Concernant les 2 réclamations datant de 2017 et qui ont été finalisées en 2018 par écrit, l'un des réclamants ne s'est plus manifesté, alors que l'autre a saisi l'AIEP qui a toutefois rejeté sa plainte.

L'AIEP a donc été saisie 7 fois en 2018 de plaintes à l'encontre des activités de la RTS, 3 fois pour des émissions datant de 2017 et 4 fois pour des émissions diffusées en 2018.

A préciser encore que deux réclamants se sont fait représenter et accompagner par un avocat et que sur les 35 nouvelles réclamations, 9 personnes étaient personnellement concernées par l'émission de la RTS. Pour les séances de médiation, la délégation de la RTS est en principe composée de 3 personnes: un représentant de l'émission visée par la réclamation, Mme Jéquier, adjointe à la direction Actualité et Sports, pour une vision transversale et à long terme des programmes ainsi qu'un représentant du service juridique pour les aspects légaux qui pourraient se poser. Le public féminin s'est toujours peu manifesté dans le cadre du processus de médiation mis en place par la LRTV et, en 2018, aucune réclamation n'émanait d'une réclamante.

## 1° Réclamations déposées en 2017 et clôturées en 2018 (7)

### **RTS Un, le 19h30** du 27 juin 2017 (Interview du gouverneur McAuliffe)

Les réclamants n'ont pas apprécié que M. Darius Rochebin ait posé des questions selon eux orientées et désobligeantes (telles que «vous n'avez pas honte du président Trump?» ou «ça vous fait sourire?») et ont déploré que la RTS n'ait jamais invité un partisan américain du président Trump. A noter que les réclamants ont également déposé une réclamation contre l'émission Infrarouge du 17 janvier 2018.

La RTS a adressé un premier courrier qui n'a pas satisfait les réclamants. Une séance de médiation a eu lieu en date du 19 février 2018 à Genève pour cette émission et celle d'Infrarouge du 17 janvier 2018.

Les réclamants n'ayant pas été satisfaits par le dialogue qui a eu lieu, ils ont poursuivi leurs démarches auprès de l'AIEP, mais n'ont pas obtenu gain de cause pour leurs deux plaintes.

### **RTS Un, Mise au point** du 26 novembre 2017 («Chacun sa croix»)

Cette émission a fait l'objet de trois réclamations comportant des griefs similaires. Dans cette émission, le journaliste M. Rebetez accompagne pendant une journée M. Jutzet, président du comité romand de l'Initiative «No Billag». Le reproche principal était que l'émission laisse entendre que M. Jutzet et le comité de l'initiative voulaient la mort de la SSR ou voulaient empêcher de faire vivre un service public (à un moment donné, la voix off dit «Cette semaine, Alain Rebetez a suivi un jeune homme qui prétend adorer la SSR mais qui pourtant veut sa mort»). Or, selon les réclamants, la volonté exprimée des initiants et le texte même de l'initiative ne permettent pas de tenir de tels propos. Par ailleurs, ils ont interrogé la RTS sur sa neutralité par rapport à un tel sujet. Au vu de la similitude des griefs et comme les réclamants l'ont accepté, une séance commune de médiation a eu lieu en date du 24 janvier 2018.

Les réclamants ont tous estimé avoir pu procéder à des échanges constructifs et ont été satisfaits du dialogue qui a eu lieu. Ils ont expressément renoncé à poursuivre leurs démarches respectives auprès de l'AIEP.

**RTS Un, Le 19h30** du 29 novembre 2017 (« Etats-Unis : Trump retweete une série de vidéos anti-musulmans », suivi du commentaire « Trump/Tweet : les précisions de Philippe Revaz depuis Washington » et « Dominique de Buman, premier citoyen du pays, fêté à Fribourg », suivi de « Interview de Dominique de Buman, Président du Conseil national depuis Berne »)

Pour le réclamant, les deux reportages pris un à un, puis pris ensemble, désinforment le public sur le souverainisme et montrent le souverainisme de façon négative.

Deux réclamations distinctes ont été ouvertes, mais ont été traitées ensemble. La RTS a adressé un courrier qui n'a pas satisfait le réclamant qui a toutefois ensuite refusé une séance de médiation avec la RTS. Le réclamant a poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP qui a rejeté la plainte.

#### **RTS Info, titres et vidéos sur Donald Trump**

En date du 5 décembre 2017, un réclamant s'est d'abord adressé à l'AIEP (qui a transmis son courriel à la médiatrice) pour soulever qu'au vu des titres et des vidéos disponibles sur le site internet de la RTS, il apparaissait que la RTS avait une position anti-Trump et qu'elle ne relevait aucun point positif sur le Président américain, ce qui n'était pas conforme à la diversité d'opinions et à la libre formation de l'opinion. La RTS a adressé un courrier au réclamant qui ne s'est plus manifesté.

**RTS Facebook, *Nouvo*** des 4 décembre (Drone pulvérisateur) et 18 décembre 2017 (A l'école des drones)

La société réclamante a manifesté son mécontentement par rapport à ces deux reportages qui, selon elle, manquaient d'objectivité en présentant de façon partielle les drones d'une société et son école de pilotage, au détriment d'autres engins et écoles. Une séance de médiation a eu lieu en date du 22 mars 2018 à Lausanne. Le réclamant a estimé avoir pu procéder à des échanges constructifs et a été satisfait du dialogue qui a eu lieu. Il a expressément renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

## **2° Réclamations déposées et clôturées en 2018 (33)**

**RTS Un, Temps présent** du 21 décembre 2017 (L'armée secrète P-26)

Le réclamant a tout d'abord interrogé la légitimité du producteur Jean-Philippe Ceppi de se porter selon lui en juge dans l'introduction du sujet, puis a critiqué l'émission pour sa partialité, tant au niveau du manque de pluralité des intervenants que de l'omission de certains faits importants, ce qui n'a ainsi pas permis au public de se faire une opinion libre. En résumé, pour lui, l'émission était un plaidoyer unilatéral en faveur de la réhabilitation de la P-26, une organisation qui représentait un grave danger pour l'ordre constitutionnel démocratique de notre pays. La RTS a adressé un premier

courrier qui n'a pas satisfait le réclamant. Les parties se sont rencontrées pour une médiation. Le réclamant n'a pas été satisfait par les discussions et a saisi l'AIEP qui a rejeté la plainte.

**RTS Un, Jeu *Top Secret*** du 3 janvier 2018

Selon le réclamant, les réponses apportées par la RTS à deux des questions du jeu étaient fausses, l'une portait sur le classement de pays par leur PIB et l'autre sur les années de gouvernance de Pierre Elliot Trudeau. Le réclamant a regretté ces erreurs qui heureusement n'avaient pas porté à conséquence pour le candidat et a demandé plus de rigueur de la part de la RTS par rapport à ce que les téléspectateurs pouvaient apprendre des questions de ce jeu. Le processus a eu lieu par écrit et le réclamant a été satisfait.

**RTS La Première, *Forum*** du 14 janvier 2018

Le réclamant a regretté que la RTS laisse M. Didier Berberat, conseiller aux Etats neuchâtelois et siégeant à la Commission de politique extérieure, qualifier M. Trump de « mentalement dérangé », sans le reprendre ni le cadrer. Pour lui, de tels propos tenus à la RTS mettaient en péril des négociations futures avec les USA et n'étaient pas diplomatiques au vu de la venue du Président américain au Forum de Davos quelques jours après l'émission.

La RTS a adressé un courrier au réclamant qui ne s'est plus manifesté.

**RTS Un, *Infrarouge*** du 17 janvier 2018 (Trump : fou ou génie ?)

Pour le couple de réclamants, le titre de l'émission était diffamant et le thème abordé un non-sujet puisque le médecin de la Maison-Blanche avait dans son bulletin de santé attesté de l'état d'esprit sain de Trump et de la capacité de ce dernier à remplir la fonction présidentielle. Pour les réclamants, le fait que la RTS permette de mettre en doute la santé du Président des Etats-Unis et la probité du médecin de la Maison-Blanche était inacceptable de la part d'un service public et contraire à l'impartialité et l'objectivité dont il doit faire preuve. Les réclamants ont amèrement regretté que Mme Esther Mamarbachi ne remette pas à l'ordre l'un des invités, M. Mottaz, pour les propos tenus qu'ils ont considérés comme des dérapages. Ils n'ont pas non plus apprécié la voix off des images montrées qui affirmait que le Président américain « Tweete plus vite que son ombre ». Selon eux, cette émission était l'illustration que la RTS penchait à gauche et mettait à mal les relations entre la Suisse et les Etats-Unis. A noter que les réclamants avaient déjà déposé une réclamation contre le 19h30 du 29 novembre 2017.

La RTS a adressé un premier courrier qui n'a pas satisfait les réclamants. Une séance de médiation a eu lieu en date du 19 février 2018 à Genève pour cette émission et celle du 19h30 du 27 juin 2017. Les réclamants n'ayant pas été satisfaits par le dialogue

qui a eu lieu, ils ont poursuivi leurs démarches auprès de l'AIEP, mais n'ont pas obtenu gain de cause pour leurs deux plaintes.

**RTS Espace 2, De l'Espace** du 22 janvier 2018

Pour le réclamant, la RTS a profité de cette émission censée diffuser uniquement de la musique pour faire de la propagande contre l'initiative « No Billag » en diffusant à plusieurs reprises des messages bienveillants à l'égard du service public et en terminant l'émission en incitant les auditeurs à bien voter.

Le processus a eu lieu par écrit et le réclamant a été satisfait.

**RTS La Première, Flash info 17h30** du 22 janvier 2018

Le réclamant a regretté que la RTS relaie une information émanant de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) accusant le régime syrien d'avoir lancé une attaque chimique ayant provoqué 21 victimes, sans l'avoir vérifiée, ce qui a conduit à une présentation tendancieuse à charge contre le régime syrien. Pour lui, l'OSDH est un bureau basé à Londres et composé d'une seule personne qui n'a plus été en Syrie depuis de nombreuses années, ce qui relativise les informations qu'elle donne. Il s'étonne par ailleurs que les journalistes du service public ne fassent plus leur travail de chercher diverses perspectives et de monter un réseau d'informateurs différenciés. Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait mais n'a pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

**RTS, Couleur 3, Réveil à 3** du 2 février 2018

Le réclamant a manifesté son ras-le-bol par rapport au prosélytisme dont fait preuve selon lui Couleur 3 de manière générale pour discréditer l'initiative « No Billag ». Dans l'émission attaquée, il a relevé les deux phrases suivantes : « merci pour ce tapis musical digne de M6, c'est sûrement ce qui nous attend » et « par solidarité, je paie ma redevance ». Selon lui, ces propos sont inadmissibles de la part de la RTS, car les initiants n'ont pas une tribune permanente pour influencer les auditeurs et cela péjore le débat.

Une séance de médiation a eu lieu à Genève en date du 22 février 2018. Le réclamant a partiellement été satisfait par le dialogue qui a eu lieu, mais a expressément renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

**RTS Un, Le 19h30** du 23 février 2018 (Les tarifs des hôpitaux passés au crible par Monsieur Prix)

Le réclamant a pointé du doigt une infographie présentée à l'écran et sur laquelle l'Hôpital du Jura bernois apparaissait pour le canton du Jura et non de Berne.

La RTS a adressé un courrier au réclamant qui ne s'est plus manifesté.

**RTS, La Première, La Matinale** du 5 mars 2018 (Les opposants à Vladimir Poutine entendent lutter contre la fraude électorale)

Pour le réclamant, le reportage a été construit pour nuire à la Russie et à son Président. Les assertions des personnes interrogées, toutes opposées à M. Poutine, ont été relayées sans le moindre doute sur leur exactitude. Pour lui, le reportage était partial et pas digne d'un média de service public censé vérifier ses informations et être objectif. La RTS a adressé un courrier au réclamant qui n'a pas été satisfait, mais qui a refusé de venir en séance de médiation. Il n'a toutefois pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

**RTS Un, Le 12h45** du 7 mars 2018 (le rendez-vous santé: les règles et leurs conséquences)

Le réclamant s'est plaint que les images utilisées pour illustrer l'interview d'une chercheuse sur la symptothermie (méthode d'observation naturelle de la fertilité utilisée pour favoriser les grossesses ou comme méthode contraceptive) montraient en fait un produit médical pour mesurer la température, qui n'a rien à voir avec le didacticiel applicable à la symptothermie.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit et le réclamant a été satisfait.

**RTS La Première, Forum** du 11 mars 2018 (Interview de M. François Lefort, cosignataire de l'appel en faveur d'une enquête administrative sur Tariq Ramadan)

Pour le réclamant, l'interview de M. François Lefort contribuait au lynchage médiatique de M. Tariq Ramadan et était contraire au principe de la présomption d'innocence.

La RTS a adressé un courrier au réclamant qui a retiré sa réclamation.

**RTS Un, Mise au point** du 11 mars 2018 (chronique 144 secondes consacrée à M. Pascal Broulis)

Le réclamant a regretté que la RTS utilise des images d'une émission précédente sur les problèmes engendrés par des personnes à l'aide sociale pour illustrer l'affaire Broulis et sa domiciliation à Sainte-Croix. Pour lui, ces images ont eu pour effet de dénigrer Sainte-Croix comme un lieu possible pour de belles vacances et a stigmatisé le fils de M. Broulis et les autres enfants résidant dans la commune.

La RTS a adressé un courrier au réclamant qui ne s'est plus manifesté.

**RTS La Première, CQFD** du 12 mars 2018 (J'arrête la pilule, j'essaie la symptothermie)

Le réclamant s'est plaint que la RTS ne faisait pas appel aux représentants de son organisation pour parler de la symptothermie, alors qu'ils étaient des spécialistes en Suisse. Par ailleurs, il critique la RTS pour ne pas enquêter plus en détail et objectivement sur cette méthode alternative, et lui faire une place plus importante sur les antennes, de peur selon lui de se mettre les gynécologues à dos.

Pour lui, la RTS manque ainsi à son devoir de service public de tenir la population informée et de contribuer ainsi à la santé publique.

La RTS a adressé un premier courrier écrit qui n'a pas satisfait le réclamant. Une séance de médiation a eu lieu à Lausanne en date du 2 mai 2018. Le réclamant a estimé avoir pu procéder à un dialogue constructif, mais s'est néanmoins réservé le droit de saisir l'AIEP, ce qu'il n'a finalement pas fait.

**RTS Un, Le 19h30** du 24 mars 2018 (Aux USA, les étudiants s'engagent contre les armes à feu)

Pour le réclamant, contrairement à ce que la RTS a prétendu dans son commentaire, il n'y avait pas 800'000 personnes à la manifestation organisée par les étudiants à Washington, mais plus d'un million. Par ailleurs, la RTS aurait manipulé les images, en choisissant des plans où la foule est éparpillée, pour minimiser l'importance du mouvement, ce qui n'est pas digne d'un média sérieux.

La RTS a échangé par écrit avec le réclamant qui n'a toutefois pas été satisfait, sans pour autant poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

**RTS Un, Le 19h30** du 26 mars 2018 (commentaire de M. Jean-Philippe Schaller sur le renvoi des diplomates russes suite à l'affaire Skripal)

Pour le réclamant, la RTS ne présente encore une fois que le point de vue des dirigeants occidentaux et a repris les propos de Theresa May qui parlait de la nature du poison utilisé contre les Skripal père et fille et des 130 personnes potentiellement touchées aux alentours, sans confronter ces affirmations à d'autres sources d'information à disposition de la RTS.

La RTS a adressé un courrier au réclamant qui ne s'est plus manifesté.

**RTS Un, Le 19h30** du 30 mars 2018 (Gaza-Israël: violences à la frontière)

Pour le réclamant, la présentation par la RTS de l'incident opposant Palestiniens à Israël a été faite de façon unilatérale et partielle, en reprenant sans aucune perspective critique les thèses des Palestiniens et en omettant le point de vue israélien, ce qui n'est pas digne d'un service public. Les parties ne s'étant pas entendues sur le principe de confidentialité du processus de médiation, celui-ci n'a pas pu avoir lieu. Le réclamant n'a toutefois pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

**RTS Un, Le 19h30** du 6 avril 2018 («L'indépendance de la Suisse est la nouvelle bannière de l'UDC»)

Pour le réclamant, le journaliste Lois Siggen Lopez a transformé habilement dans son intervention le sujet de la baisse de l'immigration en plaidoyer anti UDC, alors que le service public se doit de donner une information non manipulée ni biaisée.

Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant ne s'est plus manifesté.

**RTS Un, Le 19h30** du 8 avril 2018 (Syrie: recours aux armes chimiques en question)

Le réclamant regrette que la RTS ait appuyé ses propos sur une vidéo des casques blancs sans en vérifier la véracité et sans dire que ces derniers ne sont présents que du côté des opposants au régime syrien et qu'ils sont financés par les USA et le Royaume-Uni. Par ailleurs, il pointe du doigt le déséquilibre des moyens utilisés par la RTS pour représenter les différents points de vue: la RTS a utilisé pour le côté occidental des images chocs et une voix off grave, mais s'est contentée d'une lecture très rapide des positions de Damas et Moscou sans images à l'appui. Pour lui, même si la RTS a utilisé au début du reportage le conditionnel pour parler des attaques chimiques supposées et qu'elle a mentionné que les gouvernement syrien et russe démentent les accusations, le choc des images et la place faite à la version occidentale n'ont pas permis au public de se forger une opinion librement. En plus d'une violation du principe d'impartialité, le réclamant a invoqué que l'information était mensongère car l'attaque chimique sur Douma n'avait pas pu être vérifiée.

Ce processus a été joint à la réclamation ci-dessous qui émanait du même auteur. Le processus a tout d'abord eu lieu par écrit, puis une séance de médiation a eu lieu à Genève en date 25 septembre 2018. Le réclamant a apprécié le dialogue constructif, mais n'a pas été complètement satisfait par les explications de la RTS. Il a poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP. La procédure était toujours en cours à fin 2018.

**RTS Un, Le 19h30** du 12 avril 2018 (Crise en Syrie: menaces de riposte des occidentaux)

Ce réclamant était déjà intervenu au sujet du 19h30 du 8 avril 2018. Il invoque encore une fois l'inadéquation de diffuser des images choquantes prises par les casques blancs. Il reproche également le manque de recul et de critique de la RTS lorsqu'elle diffuse une vidéo du président Macron qui affirme avoir des preuves qu'une attaque chimique a bien été commise par le régime syrien, alors même qu'il admet plus loin qu'il agira seulement une fois les informations vérifiées. Par ailleurs, la RTS aurait dû expliquer que les menaces de représailles occidentales seraient totalement contraires au droit international si mises à exécution. Il pointe encore une fois du doigt le déséquilibre des moyens utilisés pour présenter les deux positions: une voix off sans conditionnel avec des images chocs des casques blancs pour la version occidentale qui laisse croire à une version incontestable et la parole d'un belligérant russe filmé pour le côté russe.

Ce processus a été joint à la réclamation ci-dessus qui émanait du même auteur. Le processus a tout d'abord eu lieu par écrit, puis une séance de médiation a eu lieu à Genève en date 25 septembre 2018. Le réclamant a apprécié le dialogue constructif, mais n'a pas été complètement satisfait par les explications de la RTS. Il a poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP. La procédure était toujours en cours à fin 2018.

**RTS Un, Temps présent** du 19 avril 2018 («24heures sur la frontière»)

Le réclamant s'est étonné que les visages des personnes blanches interpellées étaient systématiquement floutés à l'écran, alors que ceux des personnes noires ne l'étaient pas. Il a questionné cette différence de traitement. Le processus a été mené par écrit et le réclamant ne s'est plus manifesté.

**RTS Un, Temps présent** du 24 avril 2018 («Fitness, quand le muscle rend fou»)

Le réclamant a invoqué le principe de la protection de la jeunesse et questionné la nécessité de montrer à l'écran l'adresse e-mail d'un site internet qui donne accès à des produits dangereux et interdits en Suisse, alors qu'un simple floutage de la barre d'outils de la page internet qui apparaissait à l'écran était possible et suffisante pour sauvegarder le principe de la protection de la jeunesse. Le processus de médiation a eu lieu par écrit et le réclamant a été satisfait.

**RTS La Première, Forum** du 24 avril 2018 (Jacques Pitteloud: «J'ai été traîné dans la boue pendant deux ans»)

Le réclamant a été choqué par la façon des journalistes de la RTS d'interviewer Jacques Pitteloud. Pour lui, ils n'étaient pas impartiaux et n'ont pas cherché à comprendre et à présenter cette affaire complexe, mais voulaient donner une leçon à Jacques Pitteloud. Le processus de médiation a eu lieu par écrit mais le réclamant n'a pas été satisfait. Il n'a toutefois pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

**RTS Un, Le 19h30** du 29 mai 2018 (Le Modèle «Monnaie Pleine» n'existe nulle part ailleurs. [L'initiative] propose un changement de système, c'est un grand coup de sac.) Les réclamants ont critiqué les explications données par M. Loïs Siggen Lopez sur le plateau au sujet de l'initiative Monnaie Pleine. Ils ont détaillé 6 déclarations qui pour eux étaient fausses, pas objectives ou floues. Ils ont également pointé du doigt des propos qui contenaient pour eux des termes disqualifiants ou connotés négativement. Ils sont arrivés à la conclusion que la RTS reprenait exactement les arguments des opposants à l'initiative en les présentant comme explication objective, ce qui trompait les citoyens et ne leur permettait pas de se faire une opinion librement. Le processus a eu lieu par écrit et les réclamants ont été satisfaits.

**RTS Un, Le 19h30** du 11 juin 2018 («Le Valais a-t-il changé? C'est la question qui se pose après le vote de dimanche sur Sion 2016»)

Le réclamant a relevé l'erreur du présentateur qui a dit que l'acceptation de la Constituante a été faite contre l'avis du Gouvernement valaisan, alors que celui-ci, tout comme le Parlement, a soutenu et recommandé l'acceptation de la Constituante. Le processus a eu lieu par écrit et a satisfait le réclamant.

**RTS Un, *Au cœur du mondial*** du 14 juin 2018

Le réclamant n'a pas apprécié qu'un commentateur dise que « les slaves ont des défaillances psychologiques » pendant sa présentation sur l'histoire des différentes coupes du monde disputées par l'équipe russe, alors que le sport est supposé transmettre des valeurs comme le respect et l'égalité.

Le processus a eu lieu par écrit et a satisfait le réclamant.

**RTS Un, *ABE*** « Les sports aquatiques, attention danger! » du 26 juin 2018

Pour le réclamant, le reportage laisse faussement croire que le Club nautique Ichtus assure la sécurité alors que ce sont les membres de la Société de sauvetage de Saint-Blaise et d'autres personnes formées auprès de la Société de sauvetage suisse qui s'occupent de rappeler régulièrement les dangers de l'eau et les moyens d'en limiter les risques. Pour ce réclamant, ce reportage était un reportage promotionnel en faveur du Club nautique Ichtus, ce qui n'est pas le rôle d'un service public.

Le processus a d'abord eu lieu par écrit, puis une médiation a été proposée au réclamant. Toutefois en raison du refus du réclamant de respecter le principe de la confidentialité et d'imposer à la RTS ce qu'elle devrait dire lors de la rencontre, la médiatrice a annulé la rencontre. Le réclamant n'a pas été satisfait par le processus et a poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP dont la procédure était toujours en cours à la fin 2018.

**RTS Un Match Suisse-Costa Rica** du 27 juin 2018

Les commentaires de ce match ont fait l'objet de deux réclamations distinctes mais ayant un contenu similaire. Les réclamants ont tous deux estimé que les commentaires concernant l'origine française de l'arbitre étaient déplacés et qu'il était infondé de prétendre que certaines de ses décisions en défaveur de la Suisse étaient dues à cette origine. Pour eux, il s'agissait d'un manque de professionnalisme, voire pour l'un des réclamants de xénophobie. Le processus de médiation a eu lieu par écrit. L'un des réclamants s'est dit satisfait, l'autre ne s'est plus manifesté.

**RTS Info** du 2 juillet 2018 (Le prix des grands festivals suisses a augmenté de plus d'un tiers en 10 ans).

Le réclamant s'est plaint que la RTS, reprenant une enquête de Kassensturz de la SRF, dise faussement qu'il existait un pass Paléo de 3 jours, alors que celui-ci n'existe pas, nuisant ainsi au Paléo et aux festivaliers.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit, mais n'a pas satisfait le réclamant qui n'a toutefois pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

**RTS Un, *Mise au point d'été*** (« Vous prendrez bien la suite » sur le thème de la désobéissance civile / sujet en lien avec une émission de 2017 « Les ultras de la cause animale ») du 12 août 2018.

Pour le réclamant, la RTS a présenté le thème de la désobéissance civile de façon partielle et unilatérale. Il relève que la journaliste Séverine Chave affiche publiquement une proximité avec les mouvements antispécistes et qu'elle ne pouvait dès lors pas présenter le sujet de façon neutre. Par ailleurs, il trouve que le reportage montre les activistes de la cause animale comme des héros et tend à légitimer leurs actions, alors que ceux-ci dégradent la propriété d'autrui et appellent à l'émeute. Pour lui, la RTS a manqué d'esprit critique et aurait dû faire intervenir un tiers spécialisé en droit constitutionnel ou un politologue, à même d'expliquer le droit d'initiative et le fonctionnement des parlements. Il regrette que la RTS développe la thèse que les minorités ne peuvent se faire entendre que par des actes de désobéissance civile en raison d'un prétendu déficit démocratique. Le processus a eu lieu par écrit, mais le réclamant n'a pas été satisfait. La RTS a ensuite proposé une séance, mais le réclamant n'y a pas vu de valeur ajoutée en raison de l'écart entre les positions exprimées. Le délai pour saisir l'AIEP courait toujours à la fin 2018.

**RTS Un, *Infrarouge*** du 5 septembre 2018 (dernière séquence, interview de M. Philippe Reichen par Alexis Favre)

Pour le réclamant, la RTS a laissé M. Philippe Reichen développer des propos faux et attentatoires à l'honneur de M. Pascal Broulis, sans intervenir pour rectifier, ce d'autant plus qu'il n'y avait pas de contradicteur pour contrebalancer les propos de M. Philippe Reichen dans le panel des invités ayant participé au plateau par rapport à l'affaire Maudet. Pour le réclamant, M. Pascal Broulis n'a ainsi pas pu se défendre ou être défendu équitablement et le public n'a pas pu se forger librement son opinion. Une séance de médiation a eu lieu à Lausanne en date du 16 novembre 2018, mais le réclamant n'a pas été satisfait. Le délai pour saisir l'AIEP courait toujours à la fin 2018, et le réclamant a annoncé qu'il saisirait l'AIEP.

**RTS Un, *Mise au point*** du 9 septembre 2018 (Rubrique Au Top et reportage sur Pierre Maudet)

Le réclamant critique d'abord la rubrique Au Top qui selon lui mélange les genres, information et satire, et s'interroge sur l'opportunité et la déontologie de la RTS à classer ses confrères journalistes. Par ailleurs, il est d'avis que la RTS a diffusé des extraits tronqués de l'interview de Pierre Maudet par le journaliste Pascal Décaillet dans le Genève à Chaud du 5 septembre 2019. Concernant le reportage sur Pierre Maudet, le réclamant liste une série d'éléments qui pour lui sont faux et/ou biaisés et qui résultent en une entreprise de démolition systématique de Pierre Maudet en complète violation des principes de la LRTV (présentation fidèle des faits permettant la libre opinion du public, diligence, véracité, transparence, diversité des opinions). Une séance de médiation a eu lieu à Genève en date du 28 novembre 2019. Le réclamant a été satisfait par les discussions et a renoncé expressément à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

### 3° Réclamations déposées en 2018 et toujours en cours de traitement (3)

**RTS Un, *Mise au point*** du 14 octobre 2018 (reportage sur le groupe Orllati)

Pour le réclamant, l'émission postule qu'il existe « une méthode Orllat » consistant notamment à sous-facturer, laquelle permettrait à l'entreprise de faire de gros bénéfices là où ses concurrents sont à la traîne. Par ailleurs, à diverses reprises le montage de l'émission et les propos qui y sont tenus par divers intervenants manipulent la réalité et donnent une image négative de l'entreprise Orllati. Au final, l'émission pêche par une enquête à charge et bâclée présentant des faits faux ou tronqués et ne permettant pas au public de se faire librement son opinion.

Une séance de médiation a eu lieu à Lausanne en date du 12 décembre 2019.

Les discussions se sont poursuivies après la séance et étaient toujours en cours à la fin 2018.

**RTS Info**, reportage du 7 novembre 2018 (Le procès des « 7 de Briançon », un enjeu par-delà des frontières)

Pour le réclamant, les informations données contreviennent au principe de la diversité des opinions, car le sujet est essentiellement traité selon le point de vue des personnes se retrouvant devant le tribunal correctionnel de Gap, sans que les actions de ces personnes ne soient remises en question. Par ailleurs, le réclamant relève le manque d'impartialité du reportage en raison des questions posées lors de l'interview de Cédric Herrou qui n'abordent pas plus largement les thèmes en lien avec l'arrivée de migrants en Europe, laissant ainsi penser que le journaliste considère que l'action menée par les personnes incriminées est fondamentalement juste.

Le processus de médiation a dans un premier temps eu lieu par écrit. Une rencontre en bilatéral, sans l'intervention de la médiatrice, a été proposée au réclamant.

Le processus était toujours en cours à la fin 2018.

**RTS Un, *Temps présent*** du 29 novembre 2018 (« Césarienne, une épidémie contre nature »).

Dans ce reportage, différentes données statistiques sont citées, portant sur la proportion d'accouchements par voie basse ou par césarienne. Des spécialistes interviennent en soulignant que l'accouchement par voie basse présente des risques.

Le réclamant reproche à la RTS de n'avoir pas indiqué le taux de mortalité concernant les accouchements par voie basse à l'hôpital de Delémont et de s'être contentée d'indiquer que le taux d'accouchements par césarienne est bas à l'hôpital de Delémont. Pour lui, le reportage manque ainsi de transparence, est lacunaire et arbitraire, donnant une image tronquée de la réalité aux téléspectateurs. Le processus a eu lieu par écrit et le réclamant devait encore se prononcer à la fin 2018 sur la réponse de la RTS.

#### 4. Conclusion

Cette année encore, les processus de médiation ont surtout eu lieu par écrit. Une séance de médiation a été organisée dans seulement 25% des cas environ. A noter qu'une rencontre dépend de la volonté des parties, la médiatrice ne pouvant que la suggérer et soutenir les parties dans cette démarche. Cette année, le taux de rencontres aurait pu monter à près de 40% si les réclamants avaient, quand l'invitation leur a été faite, accepté de venir discuter et de se soumettre au principe de confidentialité.

Force est de constater que la rencontre proposée avec la RTS ne correspond pas toujours à un besoin du public qui peut ne pas y voir de valeur ajoutée ou qui peut préférer qu'une autorité tierce tranche publiquement le cas.

Par ailleurs, on peut relever que les séances de médiation qui ont eu lieu n'ont pas permis de satisfaire les réclamants qui ont, dans leur grande majorité, décidé de poursuivre leurs démarches par une plainte à l'AIEP, contrairement aux processus écrits qui ont presque tous trouvé une issue favorable ou du moins se sont arrêtés au stade de l'Organe de médiation.

Au-delà des erreurs factuelles sur lesquelles les parties peuvent s'entendre, la rencontre nécessite une ouverture au dialogue et une faculté du réclamant à passer de l'impression subjective que lui a laissée l'émission en raison de son système de références à la question plus large de savoir ce que le public a pu en penser et si le public a pu se forger librement son opinion. Il est à ce titre révélateur que les réclamants qui ont poursuivi leurs démarches à l'AIEP, intimement convaincus de leurs points de vue, ont tous été déboutés, quasiment dans tous les cas, à l'unanimité des membres de l'AIEP.

Pour reprendre l'idée exprimée dans le texte de Raymond Devos, il peut s'avérer être un exercice difficile d'essayer de faire entendre raison à une personne qui croit être dans son bon droit.

## DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

# 6. Rapports de la RTS sur la Qualité et la réalisation du mandat de Service public

### La qualité commence dès la genèse des émissions

#### **Assurance qualité: méthodes, enseignements, mesures**

Pensé en processus et appliqué dès la genèse d'une émission, le suivi de la qualité à la RTS a sensiblement évolué. Améliorés et systématisés, les mandats des émissions et des contenus numériques sont désormais le fruit d'une rédaction trans-département. Ils compilent en effet les intentions éditoriales, les besoins de diffusion, les contraintes budgétaires ainsi que les exploitations commerciales. Ce sont ces mandats qui encadrent les offres de la RTS et qui assurent leur adéquation avec les valeurs de service public et à la stratégie de l'offre. Les contrôles qualité portent sur des points précis et prennent en compte les interrogations de l'équipe en charge de la production.

En 2018, cette nouvelle approche a donné d'excellents résultats. Le succès de Caravane FM en est un bon exemple puisque l'émission a bénéficié de toutes les étapes du processus. Rappelons que le suivi qualité RTS est complété par des échanges avec le Conseil du public de la RTSR. Ces rencontres régulières permettent aux professionnels de la RTS d'enrichir le regard qu'ils portent sur leurs pratiques.

#### **Formation de base et formation continue**

En 2018, les collaborateurs des départements producteurs de contenus ont suivi en moyenne 2,3 jours de formation, soit près d'une journée de plus qu'en 2017. Fin 2018, la RTS comptait trois stagiaires journalistes, contre dix l'année précédente.

En 2018, le service de la formation a dynamisé son offre. Il travaille désormais davantage sur la diversité des formats et des thématiques, en lien avec la culture média, cela afin de permettre à chacun d'approprier les nouvelles technologies et de partager de nouvelles pratiques. Désormais, la formation se veut agile et réactive pour répondre mieux encore aux besoins des métiers et de l'entreprise.

Cette année, une dizaine de social lunches, conférences et ateliers ont été organisés. Des spécialistes ont en outre réalisé des interventions sur la créativité éditoriale, les podcasts ou encore le « design thinking ». Ces événements ont réuni plus de 200 participants.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'éditorial ont bénéficié de la poursuite des projets de renouvellement des outils de production. « WHATS'On », le nouvel outil de gestion et de planification des contenus TV diffusés sur les plates-formes web et broadcast de la RTS, a été mis en production en avril. Le service Formation a étroitement collaboré avec les rédactions et l'équipe en charge du projet. Les différentes actions de formation ont généré pas moins de 230 participations. En parallèle, côté radio, les formations mises en place dans le cadre projet « Pip.Net » ont enregistré près de 100 participations.

Un important projet de formation visant à couvrir les thématiques éditoriales, managériales et de production a été organisé pour tous les producteurs RTS. Au total, 200 personnes ont été amenées à y participer. Ce mandat a permis de définir des modules de formation de base pour les producteurs nouvellement nommés. Un cours de cinq jours permettant aux participants de mieux comprendre les enjeux du numérique a été mis en place. Quatre sessions « Produire et écrire pour le digital » ont été dispensées en 2018. Enfin, en vue de nos futures productions transmédias, nous avons développé à l'attention des Journalistes-reporter-images un cursus de 10 jours dont le but est de renforcer les connaissances « caméra et image » afin de réaliser des sujets TV.

#### **Formation de base et formation continue journalistique à la RTS**

Nombre d'heures de formation de base	5280
Nombre d'heures de formation continue	144 000
Nombre de personnes ayant terminé une formation de base/continue	1320

## Réalisation du mandat de Service public

### **Notre Public**

Que pense notre public des programmes et formats de SRF, la RTS, la RSI, RTR et SWI? Qu'est-ce qui intéresse nos téléspectateurs? Et que pourrions-nous améliorer selon eux? Les unités d'entreprise de la SSR sont attentives aux retours de leur public et cherchent donc régulièrement le contact avec toutes les générations, que ce soit dans le cadre d'émissions de radio et de télévision, lors de visites de studios, d'événements sportifs ou de festivals.

### **Info Verso: comment travaille la RTS**

Quelles informations sont vraies, lesquelles sont fausses? Pour quelles raisons la RTS décide-t-elle de ne pas publier un sujet? Quelles considérations éthiques sous-tendent le travail journalistique de la RTS? Avec « Info Verso », la RTS a créé une plate-forme d'échange dédiée à ces questions. Elle permet au public de jeter un oeil dans les coulisses de la RTS et montre comment les rédactions d'information travaillent à la radio, à la tv et sur Internet. Dans une vidéo très regardée, le rédacteur en chef des sports Massimo Lorenzi explique ainsi comment se déroulent les négociations sur les droits sportifs à la RTS: « On décide, parfois trois à quatre ans avant, pour avoir des tarifs corrects, qu'on va acheter les droits des grands chelems de tennis, de la saison d'athlétisme, des JO, de la Coupe du monde. »

### **Cœur à Cœur: 1,52 million de francs pour les enfants en détresse**

Du 15 au 21 décembre 2018, la RTS et la Chaîne du Bonheur ont mené pour la troisième fois d'affilée l'opération Cœur à Cœur qui a permis de récolter 1,52 million de francs de dons.



Ceux-ci ont bénéficié à des enfants victimes de violence en Suisse. Cette année, une nouvelle équipe de la RTS a investi le studio de verre sur la Place Centrale de Lausanne pour sept longues journées et six courtes nuits : Tania Chytil, Jonas Schneider et Philippe Martin se sont partagé le micro de RTS Option Musique tandis que l'humoriste Yoann Provenzano faisait des siennes sur les réseaux sociaux.

## Information

Les émissions d'information de la SSR rendent compte de l'actualité politique, économique et sociétale de la Suisse et du reste du monde sous un angle helvétique et de façon indépendante. En 2018, les programmes d'actualité et d'information ont occupé 34% du temps d'antenne pour la tv et 15% du temps d'antenne pour la radio.

### Un nouveau concept pour les émissions de la RTS couvrant les votations

Pour l'émission sur les votations du 10 juin 2018, la RTS a rassemblé les forces et les compétences politiques de ses rédactions radio, tv et multimédia. Ensemble, elles ont produit une émission d'information complète diffusée sans interruption de 12h05 à 15h00 sur RTS Un, RTS La Première, RTS Info en continu et RTSinfo.ch, ainsi que sur les médias sociaux de RTS Info. Le studio des informations télévisées à Genève a assuré la direction opérationnelle de l'émission, sous la houlette de David Berger. Le studio des informations radiophoniques à Lausanne en a constitué le centre rédactionnel. Quant au studio mobile de Romaine Morard, il a permis de couvrir l'événement sur place et en direct. Cette émission a nécessité une parfaite coordination entre les trois studios. Avec les émissions sur les votations du 23 septembre 2018 et du 25 novembre 2018, le programme a touché en moyenne 35 000 téléspectateurs et téléspectatrices (17,4% de part de marché).

## Culture, société et formation

A travers son offre, la SSR contribue à l'épanouissement culturel, au renforcement des valeurs de la société suisse et à la formation. En septembre, les unités d'entreprise de la SSR ont profité des Swiss Skills 2018 pour présenter la formation professionnelle suisse sous toutes ses facettes. Ce salon des métiers, le plus grand du monde, a permis à de jeunes professionnels de présenter 135 métiers et de se mesurer dans 75 disciplines. La SSR a accompagné cet événement de cinq jours par de nombreux reportages et duplexes en direct.

### L'Orchestre de la Suisse Romande fête ses 100 ans

Partenaire de longue date de l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR), la RTS a célébré le premier siècle d'existence de cet ensemble par de nombreux événements musicaux. Avec une apothéose au mois de novembre, où la RTS a diffusé des concerts inédits, programmé des émissions spéciales, soutenu des événements musicaux et co-produit un coffret de CD – une collection d'enregistrements uniques tirés de ses archives.

### **Label Suisse : la RTS fait la fête avec 90000 visiteurs**

Du 14 au 16 juin, il n'y en avait que pour elle dans les rues de Lausanne : la scène musicale suisse. Musiciens reconnus et jeunes talents ont donné un échantillon de leur virtuosité et enthousiasmé plus de 90000 visiteurs à l'occasion du festival Label Suisse. Pop, jazz, classique, électro ou musique folklorique: la huitième édition de ce festival très apprécié offrait un programme éclectique, avec plus de 60 concerts gratuits. Présente sur place pour célébrer l'événement, la RTS a retransmis concerts et ambiances.

### **Musique**

Dans ses programmes radio, la SSR fait la part belle à tous les styles de musique suisse: pop, rock, populaire, jazz, opéra et classique. En été, la RTS, la RSI, SRF et RTR couvrent en direct plusieurs festivals de musique dans toute la Suisse en captant images, ambiances et émotions. La SSR met en avant les jeunes talents de la scène musicale et artistique suisse en leur offrant une plate-forme et en encourageant leur création.

### **8x15: quinze minutes de scène pour huit groupes suisses**

Le principe du format *8x15* est le suivant: huit groupes suisses prometteurs se succèdent sur scène et ont quinze minutes pour convaincre le public. Les performances se déroulent dans des clubs suisses en vogue. Elles sont retransmises en direct à la radio, et enregistrées pour la télévision. Initialement lancé par SRF, ce format a connu un vif succès en Suisse alémanique, dans les Grisons et au Tessin. En mai 2018, il a fait son entrée en Suisse romande: huit artistes ont offert au public une belle soirée découverte aux rythmes rock, pop, électro et hip-hop. Couleur 3 a retransmis tous les concerts en direct depuis le D! Club de Lausanne.

### **Divertissement et films**

Fictions, séries, films d'animation: la SSR propose toute une palette de productions nationales et internationales à son public. Les films et les séries représentent, ensemble, 22 % du temps de diffusion des chaînes suisses. En tant que partenaire média de nombreux festivals, la SSR soutient activement la branche du cinéma. Elle encourage également les coproductions et les productions maison suisses à hauteur de 27,5 millions de francs chaque année. En 2018, elle a participé à 148 coproductions (dont 61 pour la RTS).

### **Avec *Ondes de choc*, la SSR revient sur les crimes d'hier**

S'inspirant de crimes ayant secoué la Suisse, Ursula Meier, Lionel Baier, Jean-Stéphane Bron et Frédéric Mermoud ont réalisé une série de films tentant de répondre à une question: qu'est-ce qui se passe dans les minutes et les jours qui suivent un crime? En quatre épisodes de 60 minutes, *Ondes de choc* revient ainsi sur des drames familiaux, des crimes en série, des débordements sectaires et des scandales ayant eu cours en Suisse romande entre 1980 et 2010. *La Vallée*, *Sirius*, *Journal de ma tête* et *Prénom: Mathieu*, coproduits par la RTS, sont le résultat d'un immense travail de recherche.

### **Chorus: quel chœur l'emporte ?**

En novembre, douze chœurs de Suisse romande se sont mesurés dans le cadre de l'émission *Chorus*, mêlant des répertoires modernes, variés et énergiques. Sous la houlette de Jonas Schneider, assisté de ses collègues de jury Alizé Oswald et Marc Aymon, le nouveau format de divertissement de la RTS a été proposé deux samedis sur RTS Un, en soirée, avant la grande finale du mois de décembre. En moyenne, il a séduit 84 000 téléspectateurs.

### **Enfants et jeunes**

La SSR développe de nombreux formats tv, radio et web pour les enfants et les jeunes. Aujourd'hui les jeunes consomment les contenus média essentiellement en ligne, depuis leur appareil mobile (téléphone ou tablette). C'est pourquoi la SSR diffuse ses offres également sur ses plates-formes en ligne et les médias sociaux et veille à ce que les contenus ne soient pas seulement produits pour les jeunes, mais aussi par les jeunes.

### **La RTS se distingue sur Tataki par des formats innovants**

La nouvelle chaîne pop et culture pour les jeunes de 14 à 25 ans est informative, provocante et amusante. Tataki produit des vidéos pour YouTube, Facebook, Instagram et Snapchat. Vingt productions de cinq à six épisodes chacune ont ainsi vu le jour. La série *Swisscred* a été particulièrement appréciée, chaque épisode enregistrant 45 000 vues sur Facebook. Le présentateur Sacha Porchet part à la recherche de la meilleure ville de Suisse romande et rencontre des jeunes « locaux » qui lui montrent leur ville. La ville qui l'emporte est celle dont la vidéo a été partagée le plus souvent sur Facebook et YouTube. Et la gagnante est ? Toutes les vidéos de *Swisscred* peuvent être revues sur Facebook, YouTube, Instagram et Snapchat.

### **Sport**

La SSR donne une visibilité à des sports populaires, mais aussi à des disciplines moins connues, que ce soit à la radio, à la tv ou en ligne. En février 2018, lors des 23<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang, la SSR a transmis vers la Suisse des images télévisées depuis l'autre bout du monde. Sur mandat du CIO, la SSR a également couvert les épreuves de ski alpin. Les images envoyées par la SSR depuis PyeongChang ont permis de retransmettre les Jeux en direct dans le monde entier.

### **Intense utilisation de la plate-forme olympique SSR**

Les 23<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver se sont déroulés en Corée du Sud du 9 au 25 février 2018. La SSR a retransmis la totalité des épreuves à la tv, à la radio et sur les médias en ligne depuis PyeongChang, avec une attention toute particulière pour l'équipe suisse et un programme sur mesure pour chacune des quatre régions linguistiques. Les chaînes de la SSR ont ainsi diffusé plus d'un millier d'heures de programme tv: diffusions en direct des épreuves, émissions spéciales, reportages de fond, entretiens et analyses. Par ailleurs, le public a bénéficié d'une offre en ligne et mobile très riche: six canaux de retransmission en direct ont permis aux fans

de sport suisses de composer leur propre programme, où qu'ils soient et à toute heure. Grâce à cette offre, SRF a atteint près de 3,6 millions de téléspectateurs. En Suisse romande, 758 000 téléspectateurs ont pu suivre les épreuves de PyeongChang : le site de la RTS et l'application *RTS Sport* ont été particulièrement appréciés. Pendant les Jeux d'hiver, les offres de la RTS ont généré 32,9 millions de visites, soit presque 2,5 fois plus que d'habitude. La RSI a elle aussi touché près de 137 000 téléspectateurs sur RSI LA 1, soit une part de marché de 40% en Suisse italophone. Dans ses émissions, RTR s'est concentrée essentiellement sur les athlètes des Grisons.

#### **15000 téléspectateurs pour le triathlon de Lausanne**

Le 18 août 2018, une grande compétition de triathlon était organisée à Lausanne. 15 000 téléspectateurs ont regardé des milliers d'athlètes se jeter dans le Léman, puis enfourcher leur vélo, et enfin courir 10 kilomètres à pied. Pour la ville de Lausanne, cet événement a servi de répétition générale avant l'accueil des championnats mondiaux de triathlon 2019 – deuxième plus importante compétition de triathlon après les Jeux olympiques. Sur place, la SSR a mis le signal tv à disposition de toutes les chaînes du monde. Pour cette production, une vingtaine de collaborateurs sont intervenus avec dix caméras et ont suivi le parcours de Nicola Spirig, récompensée par plusieurs médailles aux JO, et qui a de nouveau franchi en première position la ligne d'arrivée. En moyenne, 26 000 personnes ont suivi la retransmission sur RTS Deux (17,3% de parts de marché).

## DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

# 7. Rapport du Comité régional en matière de programmes et de qualité

### Concepts de programme et allocation des moyens

Le Comité régional (CoR) a fixé les concepts de programme (2019-2022) et a adopté la répartition des moyens entre les chaînes et les domaines de programme pour 2019 lors de sa séance du 24 janvier 2018, sur la base des propositions de la RTS.

Grâce au document complémentaire proposé par la RTS, présentant les évolutions dans les différents domaines de programme, le Comité régional a pu prendre un peu de distance par rapport à l'attribution des points figurant dans le document de base des concepts de programme. La discussion avec la RTS s'est ainsi déroulée de manière ouverte, constructive et enrichissante.

Le Comité régional a adopté les concepts de programme et les enveloppes budgétaires présentées, avec les quelques précisions et modifications suivantes :

- La Première: le CoR partage le constat qu'une plus grande interaction avec le public est nécessaire, en particulier en développant le dialogue contributif.
- Actu radio: le CoR insiste sur le rôle fondamental joué par l'Actu radio RTS dans le domaine de la formation de l'opinion.
- Culture et fiction: le CoR demande de donner plus d'importance à l'objectif « rayonnement de la Suisse à l'étranger ».
- Offre en ligne: le CoR demande de donner plus d'importance à l'objectif « culture ».

Un suivi concernant l'évolution de ces critères sera opéré lors du prochain examen des concepts de programme.

Le Conseil régional a pris acte de ces concepts de programme lors de sa séance du 11 avril 2018.

## Séminaire du Comité régional

Le 16 août 2018, le Comité régional RTSR et la direction RTS se sont réunis en séminaire pour traiter de l'évolution transmédia de la culture, de la stratégie des contenus audio et de la stratégie digitale de la RTS. Les éléments ci-dessous sont ressortis de la discussion :

- Dans le domaine culturel, la RTS doit à l'avenir s'adresser au grand public qui s'intéresse aux événements culturels. Ce public est plus jeune que l'actuel public d'Espace2 et il a envie que la RTS lui propose des expériences à vivre.

Le CoR est bien conscient que la connotation « culturelle » rend plus difficile l'accès à certains contenus et il souhaite que la RTS soit en mesure de valoriser les contenus culturels produits et de les décloisonner afin que le public ait le sentiment de découvrir des nouveautés, de l'inédit.

En même temps, la RTS a intérêt à faire savoir qu'elle propose un grand nombre d'offres culturelles, et qu'elle remplit le mandat confié à la SSR.
- En ce qui concerne la stratégie des contenus audio, les tendances sont les mêmes partout en Europe : Les offres personnalisées et notamment les podcasts natifs prennent une grande importance. Les jeunes écoutent toujours la radio, mais moins qu'auparavant.

Il s'agit donc pour la RTS de définir une stratégie globale des contenus audio, dont la radio fait partie. Plutôt que d'accepter le constat que les jeunes n'écoutent plus la radio, il faut se demander qu'inventer et comment transformer ce média pour que les jeunes se le réapproprient. L'enjeu autour de la personnalisation des contenus est important. Il s'agit de tenir compte des habitudes des auditeurs (en voiture, à l'atelier, en faisant son ménage, avec ou sans casque, etc.) et de connaître leur motivation lorsqu'ils consomment les médias. Une étude motivationnelle est en cours au niveau national et permettra de mieux savoir ce que les auditeurs aiment écouter lorsqu'ils pratiquent des activités régulières (par ex. lorsqu'ils sont au volant).

Il y a donc de grands défis en perspective car actuellement la RTS sait bien faire de la radio linéaire, mais elle doit apprendre également à produire des podcasts originaux (« natifs »). De nouvelles écritures devront être imaginées, des alertes devront être prévues sur la base des données confiées par l'utilisateur ou d'observations du comportement par le diffuseur ; des chartes éthiques devront être mises en place.
- Pour ce qui concerne sa stratégie digitale, la RTS doit désormais savoir exactement à quel public est destinée chaque plate-forme. Avec 500 000 visites par jour sur ses différents sites, elle n'est plus dans une approche expérimentale et n'a plus le même droit à l'erreur que précédemment. Pour autant, elle n'est pas encore considérée comme un média où les publics numériques passent une grande partie de leur temps de consommation média.

Il s'agit de changer la donne et de transformer la RTS en une véritable destination digitale.

Les axes pour y parvenir sont les suivants :

- la personnalisation de l'offre
- la distribution et l'encouragement à découvrir des contenus et des offres
- la création de communautés d'intérêt.

La RTS n'est actuellement qu'au début de la réflexion. Mais d'ici quelques années, lorsque cette transformation sera effective, le public pourra circuler entre les différentes offres et les différents médias RTS et celle-ci sera ainsi en mesure de rassembler tous les publics. De façon symbolique, on parle d'une répartition 50/50 d'ici 5 ans entre les contenus linéaires (broadcast) et les contenus digitaux.

Les présentations dans ces trois domaines ont permis au Comité régional de comprendre les enjeux autour du redéploiement de l'offre RTS et dans les discussions qui ont suivi, celui-ci a insisté sur la nécessité pour la RTS d'avoir une vision globale et cohérente du positionnement qu'elle souhaite pour tous les contenus qu'elle diffuse sur tous les vecteurs et pour les années à venir.

### Adoption du rapport de la RTS sur la qualité et la mise en œuvre du service public

De son côté la RTS a adressé un rapport sur la qualité et la mise en œuvre du service public au Comité régional, résumant les mesures prises par l'entreprise pour assurer et vérifier la qualité des émissions qu'elle diffuse. Le Comité régional a accepté ce rapport le 7 mars 2018 et le Conseil régional en a pris acte le 11 avril 2018.

Le Comité régional constate avec satisfaction que la démarche « Qualité » est bien suivie et que des efforts importants sont fournis par la RTS pour assurer la qualité de ses programmes.

**Jean-François Roth**

Président de la RTSR

## ANNEXES

### La RTSR

La Radio Télévision Suisse Romande (RTSR) est une société régionale membre de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SRG SSR. Elle a la forme juridique d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse et est inscrite au Registre du commerce. Son siège est à Lausanne. La RTSR agit de manière autonome dans le cadre des statuts et du règlement d'organisation de SRG SSR et de la concession accordée à cette dernière.

#### La RTSR se compose des Sociétés membres suivantes (état 2019):

#### Sociétés de Radiodiffusion et de Télévision (SRT) du canton de

##### Berne (SRT-BE)

Président: **Pierre-Yves Moeschler**

Rue du Stand 75A  
2502 Bienne  
[srtberne@rtsr.ch](mailto:srtberne@rtsr.ch)

##### Fribourg (SRT-FR)

Président: **Léon Gurtner**

Chemin des Lilas 2  
1700 Fribourg  
[srtfribourg@rtsr.ch](mailto:srtfribourg@rtsr.ch)

##### Genève (SRT-GE)

Président: **Pierre-André Berger**

Rue des Moraines 3  
1227 Carouge  
[srtgeneve@rtsr.ch](mailto:srtgeneve@rtsr.ch)

##### Jura (SRT-JU)

Président: **Pierre Chételat**

Rue de la Golatte 31  
2800 Delémont  
[srtjura@rtsr.ch](mailto:srtjura@rtsr.ch)

##### Neuchâtel (SRT-NE)

Président: **Marc-Alain Langel**

Chemin de l'Ecluse 14  
2022 Bevaix  
[srtneuchatel@rtsr.ch](mailto:srtneuchatel@rtsr.ch)

##### Valais (SRT-VS)

Président: **Bernard Attinger**

Rue des Creusets 17  
1950 Sion  
[srtvalais@rtsr.ch](mailto:srtvalais@rtsr.ch)

##### Vaud (SRT-VD)

Président: **Marc Oran**

Clos d'Amont 2  
1078 Essertes  
[srtvaud@rtsr.ch](mailto:srtvaud@rtsr.ch)

## Le Conseil régional (état 2019)

Le Conseil régional est l'organe suprême de la Société.

### Délégués des SRT

SRT-BE	Pierre-Yves Moeschler (2 <sup>e</sup> délégué-e: à repourvoir)	1953	dès 01.05.15
SRT-FR	Léon Gurtner	1951	dès 20.02.14
	Yves Sudan	1963	dès 01.01.16
SRT-GE	Pierre-André Berger	1964	dès 01.01.10
	Jean-Philippe Terrier	1974	dès 01.04.08
SRT-JU	Pierre Chételat	1962	dès 27.04.17
	Maryvonne Schindelholz	1948	dès 27.04.17
SRT-NE	Marc-Alain Langel	1965	dès 01.12.10
	Florence Meyer	1964	dès 08.11.13
SRT-VS	Bernard Attinger	1942	dès 12.03.09
	François Bonvin	1977	dès 01.01.12
SRT-VD	Marc Oran	1953	dès 09.05.12
	Laurent Klein	1950	dès 24.05.18

### Délégués des gouvernements cantonaux

BE	David Gaffino
FR	Jean-Pierre Siggen
GE	Michèle Righetti
JU	Gladys Winkler Docourt
NE	Séverine Despland
VS	Philipp Spörri
VD	Laurent Koutaïssoff

### Délégués du Conseil du public

Matthieu Béguelin	1978	dès 10.03.08
Sandra Houlmann	1972	dès 01.01.16
Yves Seydoux	1953	dès 11.04.19

### Délégués des associations du personnel

ADC	Nathalie Jaquet
SSM	Jean-Marc Juillard

### Président et membres du Comité régional (voir ci-contre)

## Le Comité régional (état 2019)

Le Comité régional se compose de 9 membres :

### Le Président, désigné par le Conseil régional, est d'office président du Comité régional RTSR

**Jean-François Roth**, Courtételle 1952 dès 01.07.07

### 4 membres désignés par le Conseil régional

**Mario Annoni**, La Neuveville (BE) 1954 dès 01.01.12  
**Isabelle Brunner Wicht**, Villars-sur-Glâne (FR) 1961 dès 01.01.08  
**Christian Mayor**, Monthey (VS) 1955 dès 01.01.12  
**Jean Jacques Schwaab**, Lausanne (VD) 1948 (vice-président) dès 01.01.08

### 4 membres cooptés dont la nomination est ratifiée par le Conseil régional

**Elisabeth Baume-Schneider**, Les Breuleux (JU) 1963 dès 06.04.17  
**Thierry Béguin**, St-Blaise (NE) 1947 dès 01.05.08  
**Eric Benjamin**, Genève 1955 dès 01.01.10  
**Isabelle Graesslé**, Genève 1959 dès 09.05.12

### Secrétaire générale

**Eliane Chappuis**

## Le Conseil du public RTSR (état 2019)

### Président

Matthieu Béguelin (NE) 1978 dès 01.01.12

### Membres désignés par les SRT

BE	Pierre-Yves Moeschler	1953	dès 17.05.17
	Yves Seydoux	1953	dès 01.11.17
	<i>Michael Schlappach*</i>	1988	dès 24.09.18
FR	Thomas Avanzi	1976	dès 01.01.12
	Gérald Berger	1951	dès 25.11.13
	<i>Michelle Eggertswyler*</i>	1950	dès 01.11.17
GE	Pierre-André Berger	1964	dès 01.02.08
	Jean-Bernard Busset	1945	dès 01.04.08
	<i>Jean-Philippe Terrier*</i>	1974	dès 01.11.17
JU	Sandra Houlmann	1972	dès 01.04.08
	Jean-Pierre Petignat	1942	dès 01.01.12
	<i>Maryvonne Schindelholz*</i>	1948	dès 01.06.10
NE	Matthieu Béguelin	1978	dès 15.10.07
	François Borel	1948	dès 01.05.08
	<i>Florence Meyer*</i>	1964	dès 24.06.13
VS	Antoine Cretton	1973	dès 01.01.12
	Bernard Reist	1947	dès 01.01.15
	<i>Bernard Attinger*</i>	1942	dès 12.03.09
VD	Pascal Dind	1956	dès 01.01.08
	Gérald Nicod	1946	dès 01.01.12
	<i>Marc Oran*</i>	1953	dès 24.09.18

\* membres suppléants

### Membres délégués du Conseil régional

Léon Gurtner	1951	dès 01.01.12
Claude-Alain Kleiner	1951	dès 01.01.12
Christine Oesch	1947	dès 01.01.12

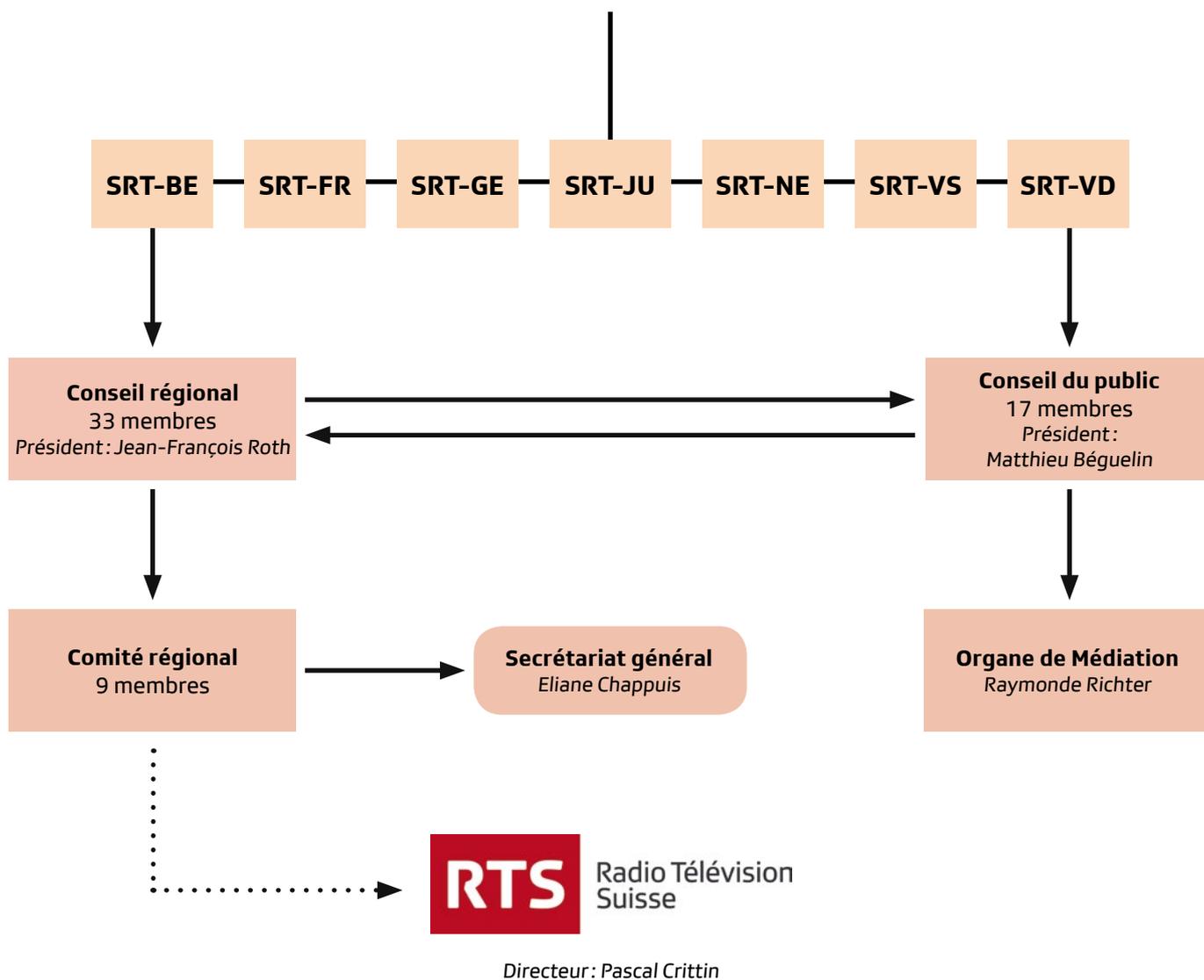
## L'Organe de Médiation (état 2019)

Raymonde Richter	1974
<i>Suppléante : Tania Casa Vonlanthen</i>	1976

## Organigramme RTSR 2019



Président : Jean-François Roth



**RAPPORT ANNUEL RTSR 2018**

**RÉDACTION:** RTSR – SRT – RTS

**CONCEPTION:** BONTRON&CO

**CRÉDITS PHOTOS:** ANNE BICHSEL, FRANÇOIS ENARD, STÉPHANE GERBER, RTSR

**IMPRESSION:** MTL, VILLARS-SUR-GLÂNE

PUBLIÉ INTÉGRALEMENT SUR NOTRE SITE  
[WWW.RTSR.CH](http://WWW.RTSR.CH)



**RTSR**

AV. DU TEMPLE 40 - CP 78

CH-1010 LAUSANNE

[SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH](mailto:SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH)

TÉL. +41 (0)58 236 69 75

[WWW.RTSR.CH](http://WWW.RTSR.CH)